



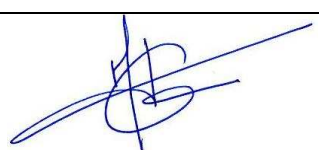
RAPPORT ANNUEL DU **DELEGATAIRE**

**Service de l'Eau Potable
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable
de la région de Ploërmel**

Exercice 2010



Ce document a été :

	Nom et fonction	Date	Visa
Approuvé par	LE CORGUILLE Marina Chef de secteur	13/05/2011	

Liste de diffusion :

- Monsieur le président du syndicat
- Direction Département des Territoires et de la Mer

Sommaire

Pages

1	PREAMBULE	5
2	LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE.....	6
2.1	LES CHIFFRES CLES	6
2.2	LES FAITS MARQUANTS.....	6
3	NOS PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.....	10
4	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	14
4.1	LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »	15
5	LE CONTRAT	17
5.1	LES INTERVENANTS.....	17
5.2	LE CONTRAT	17
5.3	VIE DU CONTRAT	17
5.4	ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES	17
6	LA GESTION CLIENTÈLE	19
6.1	NOMBRE DE BRANCHEMENTS	19
6.2	NOMBRE DE CLIENTS.....	19
6.3	LES VOLUMES COMPTABILISÉS.....	20
6.4	ÉTAT DES RECLAMATIONS CLIENTS.....	21
6.5	SITE INTERNET SAUR	22
7	LE PATRIMOINE DU SERVICE	23
7.1	LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT	23
7.2	LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION.....	23
7.3	LES INSTALLATIONS SUR LE RESEAU.....	25
7.4	LES OUVRAGES DE STOCKAGE	25
7.5	LE RESEAU.....	26
7.6	LE PATRIMOINE IMMOBILIER	30
7.7	LA CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SÉCURITÉ.....	30
7.8	LES BIENS DE REPRISE	30
8	BILAN DE L'ACTIVITÉ.....	31
8.1	LES VOLUMES D'EAU	31
8.2	L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.....	34
8.3	LES PRODUITS DE TRAITEMENT.....	35
8.4	LES PRODUCTIONS DE TERRE DE DÉCANTATION.....	35

9	LA QUALITE DU PRODUIT	36
9.1	GENERALITES	36
9.2	L'EAU BRUTE	37
9.3	L'EAU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION	39
9.4	L'EAU DISTRIBUEE.....	39
9.5	SUIVI SPECIFIQUE DES PARAMETRES.....	40
10	LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR	44
10.1	MAINTENANCE DU PATRIMOINE	44
10.2	TACHES D'EXPLOITATION.....	48
10.3	PROGRAMME CONTRACTUEL.....	49
10.4	FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT	49
10.5	GARANTIE POUR CONTINUTE DE SERVICE.....	49
11	LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE.....	50
11.1	SUR LES STATIONS	50
11.2	SUR LES RESERVOIRS	50
11.3	SUR LE RESEAU	50
12	COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)	51
12.1	LE CARE	51
12.2	METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE	52
13	SPECIMENS DE FACTURES	57
13.1	SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675.....	57
14	GLOSSAIRE.....	61
15	ANNEXES	65
15.1	DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE.....	65
15.2	TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION.....	77
15.3	SCHEMA DE DISTRIBUTION DU RESEAU.....	104
15.4	PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT	105
15.5	L'ORGANISATION DE SAUR.....	109
15.6	LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES	113

1 PREAMBULE

Le décret n°2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'Etat, est relatif au Rapport Annuel du Délégué d'un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

Le premier traite des données comptables.

Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n°2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.

Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

L'alinéa a) demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Délégué.

L'alinéa b) précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

L'alinéa c) traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégué, ou du fait d'un investissement concessif du délégué.

L'alinéa d) concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

L'alinéa e) concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le délégué à l'origine du contrat.

La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

L'alinéa f) fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

L'alinéa g) demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

L'alinéa h) décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Délégué.

Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.

2 LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE

2.1 LES CHIFFRES CLES

	2009	2010	Variation N/N-1
Données techniques			
Nombre de stations de production	1	1	0 %
Nombre de stations de surpression-reprise	4	4	0 %
Nombre d'ouvrages de traitement sur réseau	4	4	0 %
Nombre d'ouvrages de stockage	6	6	0 %
Volume de stockage (en m3)	4 650	4 650	0 %
Linéaire de conduites (en ml)	586 429	587 728	0 %
Données clientèles			
Nombre de clients	9 766	9 874	1 %
Volumes consommés hors VEG (en m3)	1 156 279	1 200 355	4 %
Indicateurs quantitatifs			
Volumes produits (en m3)	1 953 082	1 936 350	-1 %
Dont ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	1 953 082	1 936 350	-1 %
Volumes exportés (en m3)	695 971	623 346	-10 %
Volumes importés (en m3)	0	20 620	-
Volumes mis en distribution (en m3) sur l'année civile	1 257 111	1 333 624	6 %
Volumes mis en distribution (en m3) calculés sur la période de relève des compteurs	1 257 233	1 296 460	3 %
Consommation moyenne par client	118	121	3 %
Nombre total de branchements en service	10 156	10 285	1 %
Dont branchements en plomb	22	22	0 %
Dont branchements neufs	108	122	13 %
Dont branchements en plomb renouvelés	0	0	-
Nombre de compteurs	10 570	10 155	-4 %
Dont compteurs renouvelés	52	278	435 %
Soit % du parc compteur	0,49 %	2,74 %	456 %
Rendement net du réseau	93%	93%	-
Rendement du réseau de distribution (indicateur « rapport du Maire »)	95,4%	95,5%	+0,1
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/km/j)	0,42	0,40	-4,76 %
Indicateurs quantitatifs (eau brute)			
	Total		
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	45		
Dont analyses physico-chimiques	45		
Dont analyses bactériologiques	12		
Indicateurs qualitatifs (hors eau brute)			
	Total	Conforme	% conformité
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	77	76	98,7 %
Dont analyses physico-chimiques	77	76	98,7 %
Dont analyses bactériologiques	72	72	100,0 %

2.2 LES FAITS MARQUANTS

USINE ETANG AU DUC

Travaux de d'amélioration :

Les travaux d'amélioration suivants ont été réalisés en 2010 sur proposition de SAUR au titre du programme de renouvellement :

- Dépose du saturateur à chaux,
- Transformation de la cuve de stockage d'acide sulfurique en cuve de stockage d'eau de Javel,
- Transformation de la tour de post ozonation en post reminéralisation avec injection de CO₂,
- Mise en place d'une centrale d'aspiration des poussières de chaux sur la cuve de préparation de lait de chaux,
- Installation d'une 2^{nde} pompe de lavage des filtres à sable,
- Mise en place d'une vanne guillotine en entrée de la bêche d'alimentation du NITRACYCLE.

Reste à réaliser en 2011 :

- Transformation de la cuve de stockage d'Aqualenc en une 2^{nde} cuve de stockage de chlorure ferrique.

Principaux événements en 2010 :

07 Janvier 2010 : réalisation par l'ARS d'une campagne de prélèvement pour le suivi des résidus médicamenteux.

De Juillet à Septembre : campagne de prélèvement, dénombrement des populations algales par Frédéric PITOIS.

06 Octobre 2010 : débordement du bassin de stockage des purges décanteurs et des eaux de lavage des filtres à sable, sans impact mesuré sur le milieu récepteur.

23 décembre 2010 : colmatage de la prise d'eau sur l'étang suite aux opérations de tontes sur les berges de l'étang au Duc. Le secours par le RE BRAMBUAN puis un basculement en urgence sur le pompage OUST ont été mis en œuvre.

Le pompage HERBINAYE a été utilisé du 02 Aout au 06 Octobre 2010.

A noter que le débit de production maximum soit 600 m³/h n'a pas été utilisé en 2010.

Nombreuses visites d'écoles dont plusieurs ont été organisées par le GBO.

POMPAGE DE L'HERBINAYE

Pour rappel : Audit de la prise d'eau par les services de l'Etat (DDASS) le 25 Novembre 2009.

Principaux événements en 2010 :

Mars 2010 : retour du rapport DDASS sur l'audit de la prise d'eau avec demande de compléments d'information.

Mai 2010 : Renouvellement des pompes d'exhaure de l'HERBINAYE.



Juin 2010 : retour des compléments d'information à la DDASS.

Juillet 2010 : rapport définitif de la DDASS.

15 Décembre 2010 : comité de suivi du captage de l'HERBINAYE.

RESERVOIRS ET STATIONS SUR RESEAU

Rien à signaler.

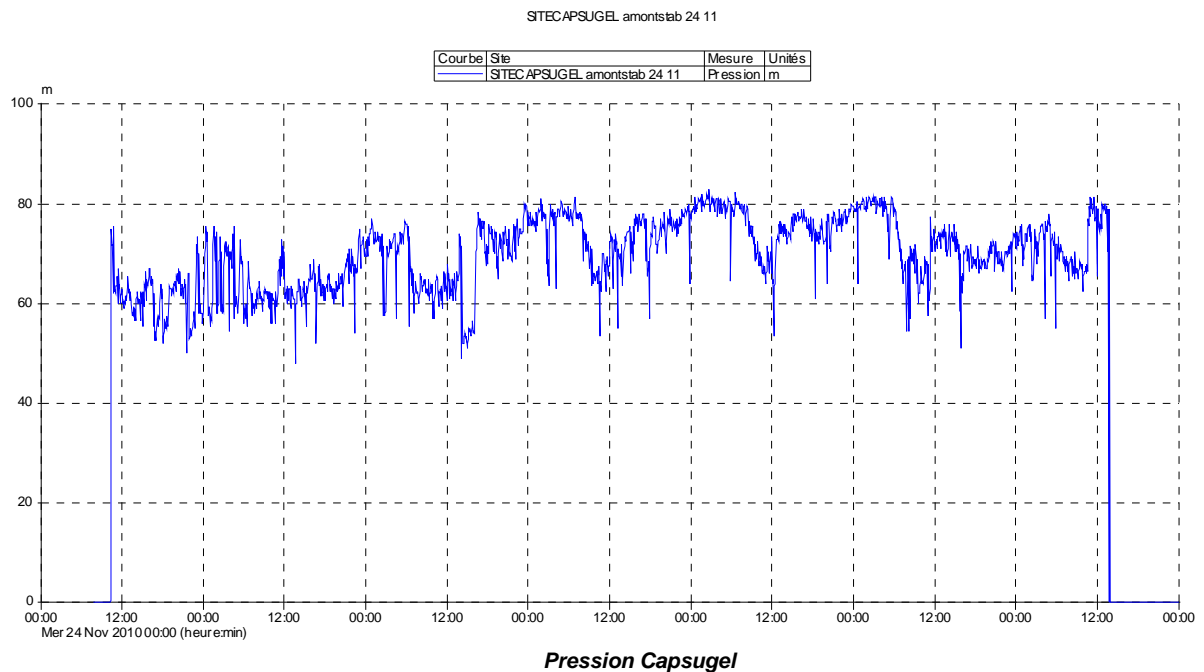
Réseau

- Stabilité du rendement de réseau qui atteint 92 %.
- Fuites importantes :
 - 19/03 anti bélier station du lac au Duc PLOËRMEL 1800 m³
 - 09/12 rue St Martin à LOYAT 1000 m³
 - 13/12 la ville Morhan à CAMPENEAC 1200 m³
- Extension de 782 ml du réseau AEP et renouvellement de 1584 ml de canalisation (dont 575 ml rue Roberval à Ploërmel alimentant la ZI de Camagnon).
- Importation de la CCP de JOSSELIN durant les travaux de by pass de la station du Lac Au Duc.
- 01/2010 : Renouvellement des compteurs d'exportation (Linho, Rohello et Le Breil) vers le SIAEP de La Trinité Porhoet. Mise en service de la télérelève de ces compteurs.
- 03/2010 : Alimentation partielle du SIAEP de Ploërmel par CC de Josselin durant la réalisation du by pass à la station du lac au Duc.
- 03/2010 : Mise en service du by pass. Purge importante de la conduite de refoulement vers le réservoir de Guilliers. Perte d'eau 1000 m³.



- 04/2010 : Essais à 350 m³/h de la surpression de Brambuan vers Ploërmel.
- 05/2010 : Fuite sur refoulement eau brute venant de la station de l'Herbinaye.
- 06/2010 : Déboîtement anti-bélier à la station du lac au Duc (perte d'eau 1800 m³). Réalimentation partielle du SAIEP de Ploërmel par CCP Josselin.
- 06/2010 : Mise en service du débitmètre des blés d'or (comptage dans les 2 sens) en remplacement du compteur de vente d'eau.

- 10/2010 : Démarrage des travaux de doublement du refoulement de Guilliers.
- 11/2010 : Réalisation d'un exercice de crise : Réalimentation de l'industriel Capsugel par conduite de secours.



- 12/2010 : Analyse physico chimique DDASS non conforme sur échantillon pris au cimetière d'EVRIQUET. Dépassement des références de qualité en turbidité et fer. Contre analyse réalisée par SAUR le 29/12/2010 conforme.
- Mise en place de la clé e-collectivité au siège du syndicat (01/2011). Cet accès permet via le site internet SAUR de consulter la cartographie informatisée et la télégestion des sites eau potable.

3 NOS PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

SECURITE DES INSTALLATIONS

Problématique :

De nombreuses installations du syndicat sont dépourvues de clôtures ou ne disposent pas d'une clôture répondant aux prescriptions de l'INRS.

Les directives de l'INRS préconisent en effet une hauteur minimale de 2 mètres pour le portail et les clôtures des sites de production et de stockage d'eau potable afin de prévenir toute intrusion à des fins malveillantes.

Solution proposée :

Renouvellement des clôtures selon les prescriptions de l'INRS :

- Pompage d'eau brute de L'HERBINAYE,
- Réservoir LE BOUÏX,
- Réservoir de LA C.PICHOT,
- Relevage du HINGRAY.



Clôture de type réglementaire

Coût estimatif : A étudier.

SECURITE DES INSTALLATIONS ET DES HOMMES

Problématique :

En l'absence de dispositif spécifique, le lavage des réservoirs du syndicat est un exercice délicat qui induit un risque important pour le personnel lors de l'opération.

Solution proposée :

Prévoir la mise en place de colonnes sèches pour les lavages annuels, permettant ainsi :

- de réduire les risques lors de l'intervention de lavage des cuves (fûts encombrés...),
- de réduire les durées de lavage (isolement réservoir).



Ouvrages à équiper :

- Réservoir LE BOUIX,
- Réservoir de LA C.PICHOT,
- Réservoir de GOURHEL,
- Réservoir des THABORDS.

Coût estimatif : 2 000 € HT par site.

QUALITE DU PRODUIT

CHLORATIONS INTERMEDIAIRES

Problématique :

La teneur en chlore sur l'eau distribuée n'est pas toujours optimale, étant notamment fonction des temps de séjour de l'eau dans les réseaux.

Afin de sécuriser la qualité de l'eau distribuée et maintenir un résiduel de chlore en extrémité de réseau, il nous paraît important de prévoir la mise en place de chlorations intermédiaires.

Les secteurs de LOYAT et CAMPENEAC sont à traiter en priorité.

Solution proposée :

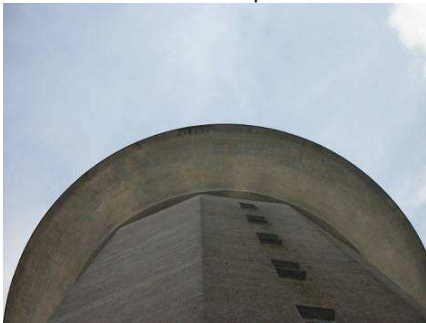
Mise en place de chlorations intermédiaires asservies à un analyseur de chlore en continu, et, si cela est possible, avec asservissement au débit :

- Abri en béton avec cuve de rétention incorporée reposant sur une dalle béton,
- Douchette de sécurité et rince œil,
- Pompe doseuse avec asservissement manuel ou commande externe avec fréquence programmable ou commande analogique,
- Régulateur de mesure chlore,
- Sonde de mesure de chlore organique avec sa chambre d'analyse modulaire,
- Extension du satellite de télésurveillance si nécessaire,
- Raccordement à la télésurveillance (alarmes et historiques) et configuration.




Coût estimatif : 15 000 € HT par site.

SYNTHESE

SECURITE DES INSTALLATIONS ET DES HOMMES		Priorité
Pompage d'eau brute de L'HERBINAYE	Mise en place d'un système de contrôle d'accès : 300 ml lignes FRANCE TELECOM à prévoir	1
	Sécurisation des trappes d'accès à la fosse de pompage avec mise en place de barre antichute et dispositif de fermeture par cadenas	1
	Installation d'une clôture selon les prescriptions de l'INRS (2m de hauteur)	2
Réservoir LE BOUIX	Installation d'une clôture selon les prescriptions de l'INRS (2m de hauteur)	2
	Colonnes sèches à prévoir pour le lavage du réservoir en toute sécurité.	1
Réservoir de GOURHEL	Il serait souhaitable de clôturer pour empêcher l'affichage sauvage sur les murs et les portes ainsi que pour éviter les dépôts de toutes sortes à proximité immédiate (devis adressé au SIAEP en 2002).	1
	Colonnes sèches à prévoir pour le lavage du réservoir en toute sécurité	1
	Réhabilitation à prévoir :  <i>Eclats de béton sous cuve</i>	1
Réservoir de LA C.PICHOT	Installation d'une clôture selon les prescriptions de l'INRS (2m de hauteur).	2
	Colonnes sèches à prévoir pour le lavage du réservoir en toute sécurité.	1
Réservoir des THABORDS	Colonnes sèches à prévoir pour le lavage du réservoir en toute sécurité	1
Relevage du HINGRAY	Installation d'une clôture selon les prescriptions de l'INRS (2m de hauteur)	2
	Remarque : Les installations pour lesquelles les travaux d'amenée de lignes EDF et France Telecom ne seraient pas possibles, SAUR FRANCE peut proposer des solutions techniques alternatives d'alimentation par panneau solaire et de communication GSM ou RTC.	

QUALITE DU PRODUIT		Priorité
Station de L'ETANG AU DUC	Mise en œuvre des améliorations proposées en substitution du plan de renouvellement (sera réalisé en 2011) : <ul style="list-style-type: none"> Transformation de la cuve de stockage d'Aqualenc en cuve de stockage de chlorure ferrique. 	1
Renforcement de réseau	Dans le cadre de la sécurisation du SIAEP de PLOËRMEL par le SDE : prévoir le doublement du refoulement vers le réservoir de GUILLIERS. Entre la station du lac au duc et le village de Henlé à TAUPONT. Un by-pass est également à réaliser entre les deux refoulements de l'usine. Travaux terminés en 20011.	

CONTINUITE DE SERVICE		Priorité
Station de L'ETANG AU DUC	Remise en état des vannes de décharges sur la prise d'eau brute de la station.	1
	Mise en place d'une mesure de débit en continu de la prise d'eau.	1
Pompage d'eau brute de L'HERBINAYE	Prévoir des travaux de réfection du génie civil du bâtiment (fissures).	2
	Prévoir des travaux de peinture du bâtiment.	
		1

RENOUVELLEMENT DE RESEAU

Prévoir le bouclage (500ml DN 150) entre la ZA du bois vert (DN 140/160) et le village de Malville (DN 150F) dans le cadre de la future voie. Cette conduite permettra de sécuriser la zone de Camagnon.

Liste des conduites à renouveler :

Commune	Rue ou lieu dit	Longueur en ml	Nature	Ø	Motif
PLOËRMEL	Poursuivre le rt dans l'agglomération	900	Fonte grise	60, 80, 125	Vétusté (problème de qualité d'eau)
	Poursuivre le rt dans l'agglomération	1 700	Eternit	150	Vétusté (problème de qualité d'eau)
TAUPONT	Route de Ploërmel	750	Fonte grise	150	Vétusté (problème de qualité d'eau)
CAMPENEAC	Le Breil	200	Fonte grise	100	Vétusté (problème de qualité d'eau)
	Linvo	600	PVC	78/90	En terrain privé
	TOTAL	4150			

Remplacement de 22 branchements en plomb :

Ces travaux sont à réaliser avant fin 2013 (norme plomb : 10 ug/l à partir 31/12/2013)

Convention de raccordement et de rétrocession :

Mise en application du règlement du service notamment en ce qui concerne les lotissements privés : il est nécessaire d'insister sur le suivi de chantier des lotissements et plus particulièrement sur la réception et les conventions de rétrocessions. A défaut, il est nécessaire de délimiter clairement et sans ambiguïté le périmètre public et privé. Cet aspect est également un élément à prendre en compte dans l'amélioration du rendement de réseau.

4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

« A compter de l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS), dit « rapport du Maire », devra comprendre la publication des indicateurs de performance définis par le décret N°2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 quels que soient la taille et le mode de gestion du service. Cette nouvelle obligation pour les collectivités va permettre de disposer d'un référentiel d'indicateurs partagé par l'ensemble des parties prenantes et de capitaliser l'information sur la performance des services via le système d'information que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est en train de créer au plan national.

Les tableaux présentés ci-dessous recensent d'une part les indicateurs et leurs clefs de consolidation* relatifs à l'exécution des missions qui nous ont été confiées dans le cadre de notre contrat de délégation de service public et d'autre part les données élémentaires pour les indicateurs qui ne sont pas entièrement de notre ressort.

L'ensemble des indicateurs sont définis dans des fiches descriptives disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr conformément à la circulaire interministérielle n°12 / DE du 28 avril 2008. Cette circulaire précise également dans son annexe IV les termes utilisés dans ces fiches.

* La clef de consolidation est nécessaire pour calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuelle, par exemple dans le cas d'une collectivité avec plusieurs opérateurs. Les clefs de consolidation sont définies dans les fiches descriptives des indicateurs. »

4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »

"Rapport du Maire" - Décret n° 2007 - 675 et arrêté du 2 mai 2007 - Liste récapitulative des indicateurs

Code fiche	Indicateurs descriptifs des services	Valeur de l'indicateur	Clé de consolidation	Valeur de la clé
D102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/N+1	2,53 €/m ³	-	-
D102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/N	2,51 €/m ³	-	-
Code fiche	Indicateurs de performance	Valeur de l'indicateur	Clé de consolidation	Valeur de la clé
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100,00 %	Somme des volumes consommés autorisés et des volumes vendus en gros	1 860 111 m ³
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	98,70 %	Somme des volumes consommés autorisés et des volumes vendus en gros	1 860 111 m ³
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	70	Linéaire de réseau eau potable au 31/12	587,730 km
P104.3	Rendement du réseau de distribution	95,55 %	Somme des volumes produits et des volumes achetés en gros	1 946 670 m ³
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0,44 m ³ /km/j	Linéaire de réseau de desserte	587,730 km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	0,40 m ³ /km/j	Linéaire de réseau de desserte	587,730 km

N.R. : Non Renseigné

Les fiches descriptives des indicateurs sont disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr

Code fiche descriptive	Indicateurs de performance	Données élémentaires	Valeur des données élémentaires
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N	3 680 km
		Longueur du réseau de desserte au 31/12/N	587 730 km
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'eau potable	Montants en euros des abandons de créances	1 075 €
		Volume facturé (y compris VEG) sur l'année calendaire de l'exercice	1 823 701 m3

N.R. : Non Renseigné

Les fiches descriptives des indicateurs sont disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr

5 LE CONTRAT

5.1 LES INTERVENANTS

5.1.1 La collectivité

Nom de la collectivité : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Ploërmel
Siège : Mairie – 56800 PLOËRMEL
Téléphone : 02 97 73 20 73
Télécopie : 02 97 73 20 70

5.1.2 Les collectivités adhérentes

Commune
CAMPENEAC
EVRIQUET
GOURHEL
GUILLIERS
LOYAT
MENEAC
PLOËRMEL
SAINT-MALO-DES-TROIS-FONTAINES
TAUPONT

5.1.3 Le service chargé du contrôle

Organisme : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Adresse : 11, Boulevard de la Paix - B.P. 508 - 56019 VANNES CEDEX
Téléphone : 02.97.68.21.56
Télécopie : 02.97.68.21.31

5.1.4 Le délégataire SAUR

Le centre : SAUR CENTRE MORBIHAN
Adresse : Rue de la Gare – 56690 LANDEVANT
Téléphone : 02.97.32.48.60
Télécopie : 02.97.32.48.75

5.2 LE CONTRAT

Nature du contrat : Affermage
Date d'effet : 01/01/2007
Durée du contrat : 15 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) : 31/12/2021

5.3 VIE DU CONTRAT

5.3.1 Les avenants

Aucun avenant depuis le début du contrat.

5.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

5.4.1 Les conventions

Il s'agit des engagements devant être repris à l'échéance du contrat pour assurer la continuité de service.

5.4.1.1 Les conventions de rejet

Sans objet.

5.4.1.2 Les autres conventions

Nécessité de mettre en place une convention de déversement des terres de décantation vers la station d'épuration de la ville de Ploërmel.

5.4.2 Les biens de reprise

Il s'agit des biens qui appartiennent au délégataire et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

5.4.3 Les engagements liés au personnel

1^{er} cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies.

Dès lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

2^{ème} cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies.

2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.

Dans le cas où les deux entreprises, (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

5.4.4 Les flux financiers

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

- régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- transfert de propriété des biens de reprise éventuels,
- régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fonds de travaux, fonds d'investissement, ...).

6 LA GESTION CLIENTELE

6.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

6.1.1 Nombre total de branchements

Ce tableau présente le nombre de branchements au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2009	2010	Evolution N/N-1
CAMPENEAC	877	890	1,48 %
EVRIQUET	140	139	-0,71 %
GOURHEL	247	250	1,21 %
GUILLIERS	810	818	0,99 %
LOYAT	893	908	1,68 %
MENEAC	927	925	-0,22 %
PLOËRMEL	4 827	4 908	1,68 %
SAINT-MALO-DES-TROIS-FONTAINES	298	304	2,01 %
TAUPONT	1 137	1 143	0,53 %
Total de la collectivité	10 156	10 285	1,27 %
Evolution N/N-1	-	1,27 %	

6.1.2 Décomposition par type de branchements

Ce tableau présente le nombre de branchements au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2010	Particuliers et Autres			communaux
		Dont < 200 m3/an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m3/an (tranche 2)	Dont conso > 6000 m3/an (tranche 3)	communaux
CAMPENEAC	890	854	20	0	16
EVRIQUET	139	131	3	0	5
GOURHEL	250	236	5	0	9
GUILLIERS	818	782	22	0	14
LOYAT	908	863	27	0	18
MENEAC	925	854	57	0	14
PLOËRMEL	4 908	4 613	189	13	93
SAINT-MALO-DES-TROIS-FONTAINES	304	282	16	0	6
TAUPONT	1 143	1 093	35	0	15
Total de la collectivité	10 285	9 708	374	13	190
Répartition	-	94,39 %	3,64 %	0,13 %	1,85 %

6.2 NOMBRE DE CLIENTS

Ce tableau présente le nombre de clients au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2009	2010	Evolution N/N-1
CAMPENEAC	861	873	1,39 %
EVRIQUET	136	135	-0,74 %
GOURHEL	241	244	1,24 %
GUILLIERS	794	801	0,88 %
LOYAT	869	887	2,07 %
MENEAC	914	910	-0,44 %
PLOËRMEL	4 568	4 629	1,34 %
SAINT-MALO-DES-TROIS-FONTAINES	293	299	2,05 %
TAUPONT	1 090	1 096	0,55 %
Total de la collectivité	9 766	9 874	1,11 %
Evolution N/N-1	-	1,11 %	

6.3 LES VOLUMES COMPTABILISES

6.3.1 Les volumes consommés hors VEG (Vente d'Eau en Gros)

6.3.1.1 Période de relève des compteurs

Les données de ce chapitre sont extraites pour une date moyenne de fin de campagne de relève du : 29/9/2010 (370 jours)

6.3.1.2 Les volumes consommés par commune hors VEG

Commune	2009	2010	Evolution N/N-1
CAMPENEAC	66 869	64 406	-3,68 %
EVRIQUET	6 745	7 197	6,70 %
GOURHEL	19 036	18 134	-4,74 %
GUILLIERS	54 776	54 272	-0,92 %
LOYAT	60 393	61 482	1,80 %
MENEAC	90 369	93 681	3,66 %
PLOËRMEL	744 075	781 631	5,05 %
SAINT-MALO-DES-TROIS-FONTAINES	22 271	25 387	13,99 %
TAUPONT	91 745	94 165	2,64 %
Total de la collectivité	1 156 279	1 200 355	3,81%
Evolution N/N-1	-	3,81 %	

6.3.1.3 Les volumes consommés par type de branchement hors VEG

Commune	2010	Particuliers et autres			communaux
		Dont < 200 m3/an	Dont 200 < conso < 6000 m3/an	Dont conso > 6000 m3/an	communaux
CAMPENEAC	64 406	50 558	10 268	0	3 580
EVRIQUET	7 197	6 373	722	0	102
GOURHEL	18 134	16 462	1 419	0	253
GUILLIERS	54 272	38 485	14 879	0	908
LOYAT	61 482	44 581	16 098	0	803
MENEAC	93 681	43 825	48 185	0	1 671
PLOËRMEL	781 631	273 719	131 342	347 668	28 902
SAINT-MALO-DES-TROIS-FONTAINES	25 387	13 340	11 446	0	601
TAUPONT	94 165	64 387	28 465	0	1 313
Total de la collectivité	1 200 355	551 730	262 824	347 668	38 133
Consommation moyenne par type de branchement	117	57	703	26 744	201

6.3.1.4 Liste détaillée des consommations de plus de 6 000 m³/an hors VEG

Ce tableau présente les clients ayant un branchement dont la consommation est supérieure à 6 000 m³.

Commune	Nom du client	2009	2010	Evolution N / N -1
PLOËRMEL	Ageap La Touche	27 224	33 627	23,52 %
PLOËRMEL	Babolat Vs	17 478	17 204	-1,57 %
PLOËRMEL	Capsugel	48 402	50 224	3,76 %
PLOËRMEL	Centre Hospitalier Alphonse Guerin	26 706	27 545	3,14 %
PLOËRMEL	Liants Routiers	-	7 165	-
PLOËRMEL	Lycee Prof. La Mennais St Armel	-	10 166	-
PLOËRMEL	"Pep ""Brizeux"" "	-	67 191	-
PLOËRMEL	"Pep ""Camagnon"" "	63 126	68 408	8,37 %
PLOËRMEL	Sanofi Chimie	45 385	56 601	24,71 %
PLOËRMEL	Sas Solacdis	-	9 537	-
Total de la collectivité		228 321	347 668	52,27 %

6.3.2 Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.

6.4 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2010
FACTURATION ENCAISSEMENT / défaut / retard remboursement	3
FACTURATION ENCAISSEMENT / Erreur dégrèvement	1
FACTURATION ENCAISSEMENT / Erreur estimation volume consommé	5
FACTURATION ENCAISSEMENT / Erreur relevé volume consommé	5
FACTURATION ENCAISSEMENT / Relevé non effectué	3
PRODUIT / Défaut de continuité du service	40
PRODUIT / Goût couleur odeur	13
PRODUIT / Pression trop faible	12
PRODUIT / Pression trop forte	3
QUALITE DE SERVICE / Défaut d'information	1
QUALITE DE SERVICE / Dommage propriété	3
QUALITE DE SERVICE / Erreur adresse facturation	5
QUALITE DE SERVICE / Erreur nom du client	2
QUALITE DE SERVICE / Non respect des rendez-vous	1
QUALITE DE SERVICE / Réclamation sur Réclamation	1
QUALITE DE SERVICE / Travaux non conformes à la demande client	1
QUALITE DE SERVICE / Violation propriété	4

QUALITE DE RECOUVREMENT

	Nombre en 2008	Nombre en 2009	Nombre en 2010
Nombre de relances	2350	2330	1919
Nombre de mises en demeure	1251	1411	1199
Nombre d'avis de coupure	352	379	441

6.5 SITE INTERNET SAUR

Saur met à la disposition de ses clients particuliers une agence en ligne, accessible à partir du portail www.saur.com.

► Le site clientèle Saur : une agence en ligne 24 heures sur 24.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

> Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

L'internaute peut y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Il peut :

- changer son adresse de facturation,
- modifier ses identifiants de connexion,
- modifier ou communiquer ses coordonnées bancaires,
- modifier son mode de paiement,
- communiquer le relevé de son compteur,
- souscrire à un nouvel abonnement,
- résilier son abonnement en cours,
- demander une fermeture temporaire de branchement,
- demander un devis pour un branchement,
- régler sa facture par carte bancaire,
- ou nous écrire, tout simplement.

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement ou encore un abonnement au service de l'eau.

> Facture sur internet

En 2010, un nouveau service, partiellement déployé pour la période de novembre 2009 à mai 2010, permettra à tous les clients de Saur de choisir de recevoir leur facture via internet. L'inscription à ce service s'effectue en ligne, la seule condition préalable étant le règlement des factures par prélèvement. Le client est averti par mail de la mise à disposition de sa facture, une quinzaine de jours avant son prélèvement. Les factures sont disponibles sur l'Espace Client pendant une durée de 5 ans. Le client peut se désinscrire à tout moment.

> Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- la qualité de l'eau dans sa commune,
- une description des installations (station de traitement ou d'assainissement, réseau...),
- les travaux prévus sur la commune (les interruptions de services y sont annoncées),
- des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution,...
- Un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune (Investissements prévus, actualité événementielle, lien vers le site de la collectivité).

► Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- des conseils pratiques,
- un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,
- des réponses aux questions les plus fréquentes,
- l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,
- les grands thèmes de la qualité de l'eau,
- un simulateur de consommation,
- une série de liens sur le thème de l'eau,
- et aussi un espace pour les enfants, qui y retrouvent les aventures d'Akwa le petit personnage créé par Saur pour les sensibiliser à la protection de l'eau.

Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées et implantations de Saur en France.

7 LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

On y trouve d'une manière générale les installations de production et/ou de traitement ainsi que les ouvrages de prélèvement de l'eau brute.

Au niveau du réseau de distribution, le détail porte généralement sur les stations de reprise/surpression, les traitements complémentaires éventuels ainsi que sur les châteaux d'eau et réservoirs. Nous trouvons enfin le détail des canalisations, des équipements de réseaux, des branchements et éventuellement des compteurs.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

7.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Voir schéma en annexe.

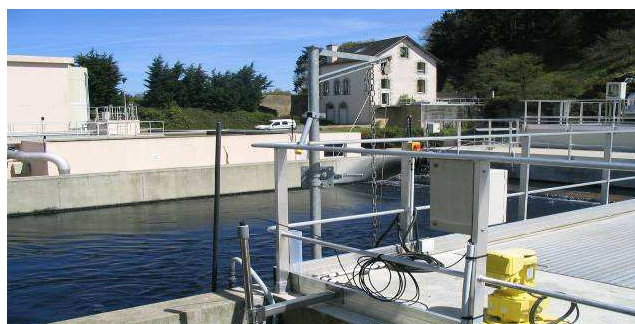
7.2 LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION

7.2.1 Les installations de production

ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL

Date de mise en service	1972
Capacité nominale	600 m ³ /h
Nature de l'Eau	Superficielle : Retenue
Provenance de l'Eau	Lac au Duc et/ou L'Oust
Type Filière	Traitement physico-chimique poussé, affinage et désinfection
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI
Description	Station de traitement

LE CARBOFLUX DE LA STATION DU LAC AU DUC



7.2.1.1 La situation des installations de production vis-à-vis de la réglementation

Traitement des eaux de lavage : autorisation de rejet :

Installation	Rejet soumis à	Statut	Date
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	Sans Objet	-	-

Les rejets de la station d'eau potable se font en totalité via le bassin tampon de l'usine, vers la station d'épuration.

Ces rejets feront l'objet d'une convention de déversement avec la Ville de PLOERMEL.

7.2.2 Les ouvrages de prélèvement d'eau brute

Exhaure de l'Herbinaye Cne Guillac \ Bâche exhaure l'Herbinaye :

Date de mise en service -
Capacité nominale : 420 m3/h

7.2.2.1 La situation des ouvrages de prélèvements vis-à-vis de la réglementation

Autorisation de prélèvement :

L'arrêté d'autorisation de prélèvement, délivrée à titre exceptionnel pour un débit de 600 m3/h est arrivé à échéance fin 2006. Une nouvelle demande d'autorisation exceptionnelle a été faite dès fin 2006 auprès des autorités compétentes. Cette demande a été instruite en 2007-2008-2009. Une nouvelle autorisation exceptionnelle a finalement été délivrée en avril 2010 pour une durée de 2 ans et sous réserve de mises en œuvre de certaines actions et suivis.

Périmètre de protection :

L'arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique les périmètres de protection de la prise d'eau dans l'Oust à l'HERBINAYE en GUILLAC est entré en vigueur le 22 août 2007.

La déclaration d'utilité publique des périmètres de protection de la ressource en eau de l'Etang au Duc, a été signée par le préfet du Morbihan en date du 03 Septembre 1999, suite aux avis des :

- Hydrogéologue agréé en date du 31 Mars 1998
- Conseil Départemental d'Hygiène du Morbihan en date du 05 Juillet 1999.

7.3 LES INSTALLATIONS SUR LE RESEAU

7.3.1 Les stations de surpression et de reprise

Description des stations de surpression et reprise

Désignation	Lieu	Débit nominal m3/h	HMT en mCE	Télésurveillance	Groupe électrogène	Description
RL DU BAS BRAMBELAC Cne CAMPENEAC	GOURHEL	3	28	OUI	NON	Surpression
RL DU HINGRAY	MENEAC	30	136	OUI	NON	Reprise + chloration
RL LE HAUT VILLAGE	CAMPENEAC	5	70	OUI	NON	Poste de Surpression
RL DE LA VILLE GEFFRAY	EVRIQUET	3	36	OUI	NON	Surpression

Désignation	Commune	Etat du Génie Civil	Observations
RL DE LA VILLE GEFFRAY	EVRIQUET	Etat général moyen	Hydraulique à refaire
RL ROUTE DE LA VILLE ANDRE	CAMPENEAC	Bon état général	Surpression renouvelée en 2004
RL DU HINGRAY	MENEAC	Bon état général	Relevage alimentant le réservoir de la Croix Pichot. Station renouvelée en 2008.
RL DU BAS BRAMBELAY Cne CAMPENEAC	GOURHEL	Etat général moyen	

7.3.2 Les ouvrages de traitement sur réseau

Description des ouvrages de traitement sur le réseau

Désignation	Lieu	Type de traitement	Télésurveillance	Description
CHLORATION LE HINGRAY	MENEAC	Traitement de désinfection	OUI	Chloration
CHLORATION LE BOUIX	GUILLIERS	Traitement de désinfection	OUI	Chloration
CHLORATION DE GOURHEL	GOURHEL	Traitement de désinfection	OUI	Chloration
CHLORATION DES THABORS	PLOËRMEL	Traitement de désinfection	OUI	Chloration

7.4 LES OUVRAGES DE STOCKAGE

7.4.1 Châteaux d'eau et Réservoirs

Description des châteaux d'eau et de réservoirs

Désignation	Volume en m3	Cote trop plein	Cote sol	Cote radier	Télésurveillance	Nombre d'antennes télécom	Nombre de conventions Télécom
Réservoir sur tour des Thabors Cne PLOËRMEL	600	106	87	100	OUI	2	2
Réservoir sur tour Le Bouix Cne GUILLIERS	2 000	151	108	145	OUI	2	2
Réservoir sur tour La Croix Pichot Cne MENEAC	500	222	194	216	OUI	0	0
Réservoir sur tour de Gourhel Cne PLOËRMEL	1 000	151	102	145	OUI	2	1

7.4.2 Bâches de reprise / surpression

Description des bâches de reprise et de surpression

Désignation	Volume en m3	Télésurveillance	Nombre d'antennes télécom	Nombre de conventions Télécom
Bâche de reprise Étang au duc Cne PLOËRMEL	500	OUI	0	0
Bâche de reprise Le Hyngrey Cne MENEAC	50	OUI	0	0

7.5 LE RESEAU

7.5.1 Les canalisations

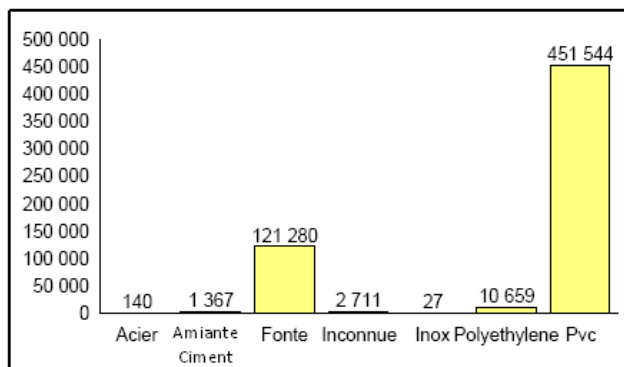
7.5.1.1 Linéaire de canalisation par diamètre et par matériaux

Descriptif des canalisations d'adduction existantes

Matériaux	Diamètre (mm)	Extension de l'année	Linéaire total (ml)
Acier	80	0	49
Acier	125	0	28
Acier	300	0	63
Amiante ciment	80	0	429
Amiante ciment	125	0	939
Fonte	60	0	898
Fonte	80	0	20
Fonte	100	0	7 434
Fonte	125	0	1 026
Fonte	150	0	61 802
Fonte	200	0	16 890
Fonte	250	0	18 395
Fonte	300	0	10 650
Fonte	350	0	118
Fonte	400	0	4 047
Inconnue	0	0	967
Inconnue	100	0	299
Inconnue	125	0	449
Inconnue	150	0	996
Inox	400	0	27
Polyéthylène	40	0	80
Polyéthylène	50	0	2 623
Polyéthylène	63	0	2 282
Polyéthylène	75	0	435
Polyéthylène	90	0	1 148
Polyéthylène	110	0	1 942
Polyéthylène	160	0	1 935
Polyéthylène	225	0	214
Pvc	0	0	1 415
Pvc	25	0	251
Pvc	32	0	832
Pvc	40	0	6 553
Pvc	50	0	38 141
Pvc	63	0	54 250
Pvc	75	0	66 103
Pvc	80	0	631
Pvc	90	0	140 114
Pvc	110	5	90 154
Pvc	140	0	41 233
Pvc	160	0	7 762
Pvc	200	0	3 651
Pvc	250	0	455
Total		5	587 728

Dans le cadre de l'harmonisation des fonds de plan au niveau national et dans l'objectif de superposition avec d'autres bases de données géographiques (altimétrie, base adresse, hydrographie...), SAUR s'est dotée d'un nouveau fond de plan cadastral appelé Référentiel à Grande Echelle (RGE). Le recalage de l'ensemble des réseaux sur ce nouveau support ayant une meilleure précision, a pu occasionner une baisse ou une augmentation du linéaire par rapport à l'année précédente.

Répartition du linéaire posé au 31/12/2010 (extraction des données cartographiques Net&Gis le 14/02/2011) :



Commune	Linéaire au 31/12/2010 (m)
CAMPENEAC	65 604
EVRIQUET	7 851
GOURHEL	8 560
GUILLAC	3 476
GUILLIERS	63 411
LOYAT	66 953
MENEAC	119 151
PLOERMEL	155 851
SAINT MALO DES TROIS FONTAINES	27 181
TAUPONT	69 689

SAUR informe la Collectivité que la mise à jour des plans informatisés des réseaux est conditionnée par la transmission des plans de récolement des opérations réalisées, qu'elles soient privées ou publiques. A ce titre, nous vous informons que nous ne disposons pas à ce jour, des plans de récolement des opérations suivantes :

Date	Commune	Lieu Dit	Ets	Maitre D'oeuvre	Maitre D'ouvrage	Ø	Nature	Plan
Nov-99	Ploërmel	Rue St Antoine	Satec	D.D.E.A	Siaep	160	Pvc	Non
Nov-99	Ploërmel	Rue St Antoine	Satec	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Nov-99	Ploërmel	Rue St Antoine	Satec	D.D.E.A	Siaep	63	Pvc	Non
Nov-99	Ploërmel	Rue St Michel	Satec	D.D.E.A	Siaep	160	Pvc	Non
Nov-99	Ploërmel	Rue St Michel	Satec	D.D.E.A	Siaep	140	Pvc	Non
Nov-99	Ploërmel	Rue St Michel	Satec	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Nov-99	Ploërmel	Rue Du Prieure	Satec	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Nov-	Ploërmel	Rue Du Val (Bis)	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Mai-02	Ploërmel	La Ville Hervy	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pvc	Non
Juil-02	Ploërmel	Rue Du 8 Mai	Satec	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Juil-02	Ploërmel	Rue Du 8 Mai	Satec	D.D.E.A	Siaep	63	Pvc	Non
Juil-02	Ploërmel	Rue Du 8 Mai	Satec	D.D.E.A	Siaep	160	Pvc	Non
Juil-02	Ploërmel	Impasse St Antoine	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Sept-02	Gourhel	Rue De La Barre	Cise Tp Ouest	D.D.E.A	Siaep	100	Fonte	Non
Oct-02	Ploërmel	Rue Du Lac	Satec	D.D.E.A	Siaep	160	Pehd	Non
Oct-02	Ploërmel	Rue Du Lac	Satec	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Oct-02	Ploërmel	Rue Du Lac	Satec	D.D.E.A	Siaep	63	Pvc	Non
Févr-03	Ploërmel	Lotissement Les Thabords	Sader	Immo Mahe	Sci Les Thabords	110	Pvc	Non
Déc-03	Campeneac	Lotissement La Croix Du Moulin	Hce	D.D.E.A	Siaep	90	Pehd	Non
Déc-03	Campeneac	Lotissement La Croix Du Moulin	Hce	D.D.E.A	Siaep	63	Pehd	Non
Juil-04	Ploërmel	Ronsouze (Barbotin)	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Juil-04	Ploërmel	Ronsouze (Barbotin)	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pvc	Non
Juil-04	Taupont	Rue Du Hello	Hce	D.D.E.A	Siaep	110	Pehd	Non
Août-04	Ploërmel	Malville	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pvc	Non
Oct-04	Ploërmel	Rehumpol	Saur France	Drouin	Siaep	50	Pehd	Non
Févr-05	Ploërmel	Route De Taupont / Rd8	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep	150	Fonte	Non
Avr-05	Ploërmel	Amenagements Place De La Mairie	Hce	D.D.E.A	Siaep			Non
Mai-05	Ploërmel	Rue Du Roi Arthur	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep			Non
Mai-05	Ploërmel	Rue Des 4 Soldats/Rue Mystringue	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	125	Fonte	Non

Mai-05	Ploërmel	Rue Des 4 Soldats/Rue Mystringue	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	100	Fonte	Non
Juin-05	Loyat	Rue Moulin A Vent	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Juil-05	Ploërmel	Domaine Du Vieux Moulin	Cise Tp Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Sept-05	Meneac	Lotissement Pont Malido	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pehd	Non
Sept-05	Meneac	Lotissement Pont Malido	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	75	Pehd	Non
Nov-05	Loyat	Penhoet	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	90	Pehd	Non
Nov-05	Loyat	Penhoet	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Févr-06	Ploërmel	Barbotin	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Mars-06	Ploërmel	Rue Denis Papin	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Mars-06	Ploërmel	Breleau	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pehd	Non
Mars-06	Ploërmel	Rue Gustave Eiffel	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pehd	Non
Mai-06	Loyat	Lotissement Du Lac	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep	63	Pehd	Non
Juin-06	Guilliers	Lotissement De Guehennoc	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pehd	Non
Juin-06	Taupont	La Moraie	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	90	Pehd	Non
Juil-06	Meneac	Route De Brignac (Bouclage Bourg)	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pehd	Non
Juil-06	Guilliers	Le Bouix	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Sept-06	Ploërmel	Saint Jean De Vllenard	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	75	Pvc	Non
Sept-06	Ploërmel	Boyac	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	75	Pvc	Non
Janv-07	Ploërmel	Parc D'activite De Broceliande	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	75	Pehd	Non
Janv-07	Ploërmel	Le Bourg Neuf	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Janv-07	Ploërmel	La Couardiere	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Janv-07	Taupont	Lotissement Les Bruyeres	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pehd	Non
Févr-07	Campeneac	Les Grees	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pehd	Non
Févr-07	Taupont	Bodiel Amenagement Rond Point	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pvc	Non
Févr-07	Taupont	Bodiel Amenagement Rond Point	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pvc	Non
Févr-07	Ploërmel	Rue Charles De Gaulle	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep	25	Pehd	Non
Févr-07	Ploërmel	Place D'armes	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep	25	Pehd	Non
Avr-07	Ploërmel	Rue Du Bignon	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep			Non
Avr-07	Ploërmel	Rue Aux Moutons	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep			Non
Avr-07	Ploërmel	Rue Rene Cassin / Lotissement Aime	Sader	Mahe	Mahe	110	Pvc	Non
Juil-07	Loyat	Lotissement Rue Saint Thomas	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Juil-07	Loyat	Lotissement Rue Saint Thomas	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	110	Pehd	Non
Juil-07	Ploërmel	Rue General Leclerc	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep	25/32/50	Pehd	Non
Sept-07	Saint Malo 3 Fontaines	Lotissement Les Chenes	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Sept-07	Ploërmel	Parc D'activite De Broceliande 1	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	63	Pehd	Non
Oct-07	Campeneac	Rue Du Clos Doris	Coca Atlantique	D.D.E.A	Siaep	110	Pehd	Non
Nov-07	Ploërmel	Saint Jean De Vllenard	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	75	Pvc	Non
Déc-07	Meneac	La Peignie	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Déc-07	Campeneac	Ferdonnant	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Déc-07	Campeneac	La Ville Morhan	Egc Ouest	D.D.E.A	Siaep	50	Pehd	Non
Févr-08	Meneac	La Ville Aux Epees	Coca Atlantique	Irh	Siaep	63	Pvc	Non

Févr-08	Guilliers	La Chesnaie	Coca Atlantique	Irh	Siaep	63	Pvc	Non
Févr-08	Ploërmel	Za De La Lande Du Moulin	Coca Atlantique	Sogreah-Consultants	Siaep	110	Pvc	Non
Avr-08	Taupont	Bodiel	R2ae	Irh	Siaep	50	Pehd	Non
Mai-08	Ploërmel	Lotissement Saint Michel	Egc Ouest	Mahe	Mahe	63	Pehd	Non
Déc-08	Ploërmel	Rue Denis Papin	Coca Atlantique	Sogreah-Consultants	Siaep	90	Pvc	Non
Mai-09	Taupont	Querrier	Egc Ouest	Irh	Siaep	63	Pvc	Non
Juin-09	Ploërmel	Rue De La Grange	Egc Ouest	Irh	Siaep	110	Pvc	Non
Juil-09	Ploërmel	Lotissement Tremoureux / La Noe Verte	Sader	Omnium Finance	Omnium Finance	63	Pehd	Non
Déc-09	Augan	Za De Beurepaire	Ers	Cbt Guillemot	Cc Guer	110	Pvc	Non
Mars-10	Gourhel	Rue Du Clos Des Croix	Cise Tp Ouest	Gayot	Siaep	63	Pvc	Non
Avr-10	Ploërmel	Rue Brizeux	Coca Atlantique	Sogreah-Consultants	Siaep			Non
Avr-10	Ploërmel	Zone De Broceliande	Coca Atlantique	Sogreah-Consultants	Siaep	63	Pvc	Non
Juil-10	Ploërmel	Rue Gilles Roberval	Coca Atlantique	Irh	Siaep	225	Pehd	Non
Oct-10	Ploërmel	Lotissement La Croix Aux Loups	Cise Tp Ouest	Savim	Siaep	63	Pvc	Non
Nov-10	Ploërmel	Maleville	Egc Ouest	Irh	Siaep	63	Pvc	Non
Nov-10	Taupont	La Ville Buo	Egc Ouest	Irh	Siaep	63	Pehd	Non
Nov-10	Ploërmel	Bresleau	Coca Atlantique	Irh	Siaep	63	Pehd	Non

7.5.2 Les équipements de réseau

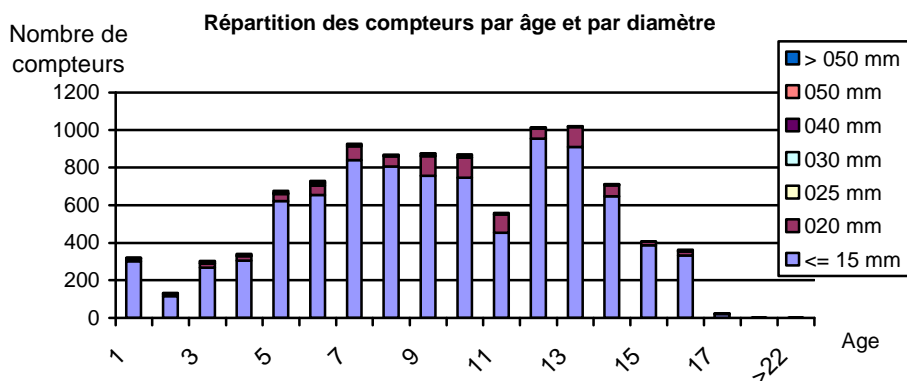
Descriptif des organes hydrauliques du réseau

Désignation	Nombre
Boite à boues	15
Borne de puisage monétique	2
Borne fontaine	5
Bouche de lavage	8
Clapet	1
Compteur	35
Défense incendie	301
Plaque d'extrémité	21
Puisard	16
Régulateur / Réducteur	37
Vanne / Robinet	1784
Ventouse	388
Vidange / Purge	1310

7.5.3 Les compteurs

7.5.3.1 Répartition par âge et par diamètre

Diamètre nominal	<=15 mm	20 mm	25 mm	30 mm	40 mm	50 mm	>50 mm	Total
Age								
1	303	14	0	0	2	0	3	322
2	115	10	0	1	5	1	1	133
3	267	23	0	2	7	1	5	305
4	306	23	0	2	5	0	5	341
5	622	37	0	0	4	2	12	677
6	654	49	0	11	8	1	7	730
7	840	73	0	3	5	1	4	926
8	806	54	0	2	4	0	3	869
9	756	104	0	4	9	0	2	875
10	746	107	0	2	10	0	5	870
11	453	98	0	0	8	0	0	559
12	954	53	0	4	3	0	1	1 015
13	909	107	0	1	3	0	2	1 022
14	648	58	0	2	3	0	2	713
15	388	19	0	0	0	0	1	408
16	333	23	0	1	2	0	5	364
17	21	1	0	0	2	0	0	24
18	1	0	0	0	0	0	0	1
>22	1	0	0	0	0	0	0	1
Total par diamètre	9 123	853	0	35	80	6	58	10 155



Nombre de compteurs uniquement sur des branchements actifs.

7.6 LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Au cours de l'exercice considéré, il n'y a pas eu de variation du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégué, ou du fait du délégué.

7.7 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE

Voir chapitre Propositions d'amélioration Chapitre 3.

7.8 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Délégué.

Il n'y a pas de biens de reprise identifiés.

8 BILAN DE L'ACTIVITE

8.1 LES VOLUMES D'EAU

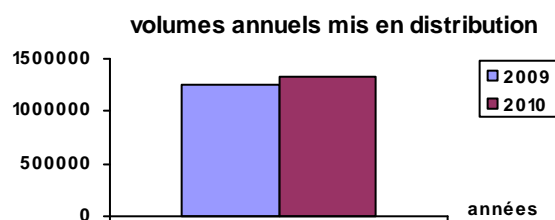
8.1.1 Les volumes mis en distribution

Volumes mis en distribution = Volumes produits + Volumes importés – Volumes exportés

8.1.1.1 Les volumes annuels mis en distribution exprimés en m3

Volume produit = Volume traité injecté dans le réseau

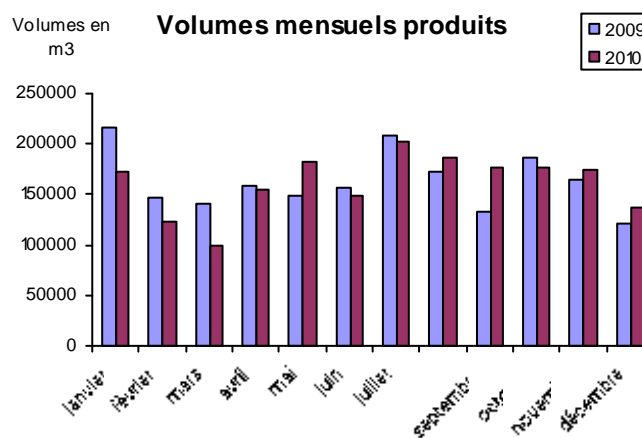
Désignation volume	2009	2010
Volume produit	1 953 082	1 936 350
Volume importé	0	20 620
Volume exporté	695 971	623 346
Total volume mis en distribution	1 257 111	1 333 624
Evolution N / N-1	-	6,09 %



8.1.2 La production

8.1.2.1 Volumes mensuels produits exprimés en m3

	2009	2010
Janvier	216 725	172 158
Février	146 582	122 589
Mars	141 343	100 097
Avril	158 658	154 701
Mai	148 858	182 659
Juin	155 821	149 418
Juillet	207 484	202 653
Août	172 323	186 361
Septembre	132 528	177 489
Octobre	187 044	176 194
Novembre	164 568	175 222
Décembre	121 148	136 809
Total	1 953 082	1 936 350
Evolution N / N+1	-	-0,86 %



8.1.2.2 Synthèse annuelle par station

Libellé de la station	Volume annuel		Volume journalier			
	2009	2010	Volume moyen	Pointe constatée	Capacité nominale	Taux de mobilisation
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	1 953 082	1 936 350	5 305	-	12 000	-
Total	1 953 082	1 936 350	5 305	0	12 000	

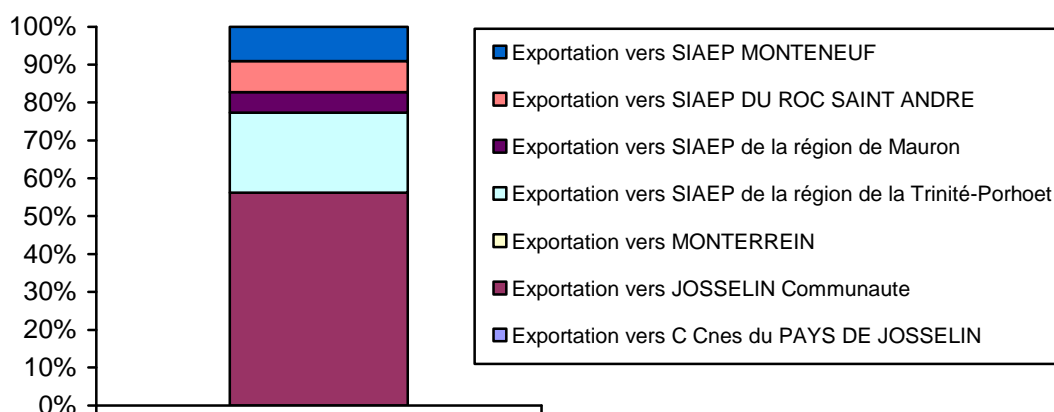
8.1.3 Les exportations

8.1.3.1 Synthèse par destination

Volumes annuels exportés exprimés en m3

Désignation destination	2009	2010
Exportation vers Cnes du PAYS DE JOSSELIN	404 980	0
Exportation vers JOSSELIN Communauté	0	349 888
Exportation vers MONTERREIN	0	0
Exportation vers SIAEP de la région de la Trinité-Porhoet	124 740	132 126
Exportation vers SIAEP de la région de Mauron	33 313	33 575
Exportation vers SIAEP DU ROC SAINT ANDRE	73 095	51 175
Exportation vers SIAEP MONTENEUF	59 843	56 582
Total	695 971	623 346

Synthèse par destination



8.1.4 Les importations

8.1.4.1 Synthèse par origine

Volumes annuels importés exprimés en m3

Désignation origine	2009	2010
Importation de JOSSELIN Communauté	0	20 578
Importation de SIAEP de la région de Mauron	0	42
Total	0	20 620

8.1.5 Les volumes repris ou surpressés

Les volumes annuels pompés exprimés en m3

Désignation	Refolement	Volume annuel en m3	Capacité journalière maximum
RL LE HAUT VILLAGE Cne CAMPENEAC	HAUT VILLAGE	5 782	120
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	Eau Brute de l'Herbinaye	343 993	14 400
RL DU HINGRAY Cne MENEAC	Supression MENEAC / LE HINGRAY	185 160	720
RL DU BAS BRAMBELAY Cne CAMPENEAC	BRAMBELAY / CAMPENEAC	338	72
RL DE LA VILLE GEFFRAY Cne EVRIGUET	VILLE GEFFRAY / EVRIGUET	167	72
Total		535 440	15 384

8.1.6 Le rendement du réseau

8.1.6.1 Période d'extraction des données

Les données de ce chapitre sont extraites pour une date moyenne de fin de campagne de relève du : 29/9/2010 (370 jours)

Dans ce chapitre, le volume mis en distribution est calculé sur cette même période.

8.1.6.2 Rendement du réseau de distribution : indicateur « rapport du Maire » issu du décret n°2007-675

Rendement du réseau de distribution = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) * 100

Avec volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

Désignation	2009	2010
Volume eau potable consommé autorisé	1 167 632	1 209 901
Volume eau potable vendu en gros	706 878	650 210
Volume eau potable produit	1 964 111	1 926 186
Volume eau potable acheté en gros	0	20 484
Rendement du réseau de distribution	95,4%	95,5%
Evolution N / N-1	-	+1

8.1.6.3 Indice linéaire de pertes en réseau : indicateur « rapport du Maire » issu du décret n°2007-675

Indice linéaire de pertes en réseau = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / jour calculé sur l'année civile

Avec volume mis en distribution = volume produit + volume acheté en gros – volume vendu en gros

Et volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

Désignation	2009	2010
Volume eau potable mis en distribution	1 257 233	1 296 460
Volume eau potable consommé autorisé	1 167 632	1 209 901
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en KM)	586	587
Indice linéaire de pertes en réseau en m3/ KM / jour	0,42	0,40
Evolution N / N-1	-	-4,76 %

8.1.6.4 Rendement spécifique : rendement primaire

Rendement primaire = volume consommé/ volume mis en distribution (définition DDTM) calculés sur la période d'extraction des données

Volume consommé = volume relevé + volume estimé des clients

Désignation	2009	2010
Volume consommé	1 156 279	1 200 355
Volume mis en distribution	1 257 233	1 296 460
Rendement primaire	92 %	93 %
Evolution N / N-1	-	+1

8.1.6.5 Rendement spécifique : rendement net du réseau

Rendement net = (volume consommé / (volume mis en distribution – besoin réseau)) calculés sur la période d'extraction des données

Désignation	2009	2010
Volume consommé	1 156 279	1 200 355
Volume produit	1 964 111	1 926 186
Volume importé	0	20 484
Volume exporté	706 878	650 210
Volume mis en distribution	1 257 233	1 296 460
Volume besoin réseau	8 343	6 266
Rendement net du réseau	93 %	93 %
Evolution N / N-1	+6	-

8.2 L'ENERGIE ELECTRIQUE

8.2.1 Consommation globale d'énergie électrique

Désignation	2009	2010
Consommation d'énergie électrique en kWh	2 143 630	2 056 812
Evolution N / N-1		-4,05 %

8.2.2 Consommation d'énergie électrique des stations d'une puissance supérieure ou égale à 15 kW

Liste des stations de production / traitement et de reprise / surpression :

Station	Type de station	Consommation en kWh	Volume produit ou pompé en m ³	kWh/m ³
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	Station de production/traitement	3 635 464	29 644 459	0,12
RL DU HINGRAY Cne MENEAC	Station de reprise/surpression	117 258	1 296 120	0,09
EXHAURE DE L'HERBINAYE Cne GUILLAC	Prise d'eau de surface	108 211	-	-

8.3 LES PRODUITS DE TRAITEMENT

8.3.1 Les consommations annuelles

Nom de l'installation	Filière de traitement	Produit	Quantité annuelle consommée	unité
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	Eau	Acide sulfurique	920	Kilogrammes
	Eau	Anhydride carbonique	68 000	Kilogrammes
	Eau	Bio-additifs	0	Kilogrammes
	Eau	Charbon actif en poudre	8 500	Kilogrammes
	Eau	Chaux éteinte	106 150	Kilogrammes
	Eau	Chlore	3 583	Kilogrammes
	Eau	Chlorite de sodium	0	Kilogrammes
	Eau	Chlorure de sodium	5 000	Kilogrammes
	Eau	Chlorure ferrique	333 972	Kilogrammes
	Eau	Eau de Javel	5 090	Kilogrammes
	Eau	Poly cation poudre	350	Kilogrammes
	Eau	Sel d'alumine pré-polym liquide	0	Kilogrammes
	Eau	Soude	0	Kilogrammes
	Eau	Sulfate d'alumine	0	Kilogrammes
Eau	Sulfate de cuivre	0	Kilogrammes	

8.4 LES PRODUCTIONS DE TERRE DE DECANTATION

Production de terre de décantation par installation

Installation	Volume 2010 en m ³
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	39 152

9 LA QUALITE DU PRODUIT

9.1 GENERALITES

Synthèse qualitative de l'eau mise en distribution :

NATURE DE L'ANALYSE	TOTAL ANNUEL		
	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	72	72	100,0
Physico-chimique	77	76	98,7
Nombre total d'échantillons	77	76	98,7
Surveillance de l'exploitant			
Physico-chimique	61	61	100,0
Nombre total d'échantillons	61	61	100,0
TOTAL échantillons	138	137	99,3

STATIONS DE TRAITEMENT DU LAC AU DUC

1) Le suivi de la qualité de l'eau traitée est assuré :

- par les appareils de mesure en continu installés sur le site :
 - Analyseur de chlore (1),
 - Turbidimètre (4),
 - Ph mètre (6),
 - Analyseur de nitrates (1),
 - CT 200 (1),
 - MES (2).
- par la détermination des paramètres au laboratoire Régional de SAUR FRANCE à Vannes (COT, pesticides, THM, chlorites, chlorates).
- par les mesures in situ au laboratoire de l'usine équipé d'un spectro analyses

Ce suivi exclusif sur l'étang, nous donne les valeurs :

	Mini	Maxi	Limite et/ou référence de qualité
Température (°C)	4	23°	
pH (Unité pH)	7,5	9,0	6,5 < < 9
Chlore libre (mg/l)	0,6	1,5	--
Aluminium (mg/l)	0	0,03	0,2
Fer (mg/l)	0,012	0,170	0,2
Manganèse (mg/l)	0,010	0,034	0,05
TAC (°F)	3,5°	6°	
Les pesticides (µg/l)		<0,1	0,1
Carbone organique total (COT) (mg/l)	1,2	2,0	2
Trihalométhane (THM) (µg/l)	17	47	100
Nitrates (mg/l)	3	45	50
Glyphosate (µg/l)/ AMPA		< 0,05	< 0,1
Turbidité (NTU)	0,25	1,2	2

Des mesures ont été pratiquées sur les µcystines (LR, YR, YY) : toutes les valeurs obtenues étaient < 0,25 µg/l.

Le retrait du saturateur de chaux a été réalisé. Un dispositif de dépoussiérage du bac de chaux est opérationnel limitant fortement la dépose de chaux vers l'armoire électrique. La cuve de Sulf. Alumine est en cours de réfection afin d'accroître la capacité de stockage de FeCL3.

- **COT :**

Ce paramètre est un bon indicateur de la teneur en matières organiques présentes dans l'eau.

Les teneurs en COT sur l'eau traitée du Lac au Duc ont été < à 2 mg/l; ces résultats sont la somme d'un ajustement de la demande de FeCL3 / MO et de la bonne marche du carboflux. Une nouvelle injection (ponctuelle) de FeCL3 dans le réacteur du carboflux a permis de limiter toute élévation du COT en eau décantée.

La remise en service du filtre à sable N°1 permet d'assurer une filtration supplémentaire, l'ensemble des filtres étant opérationnel.

L'apport de lait de chaux vers le carboflux a permis de limiter la perte de CO2 et ainsi finalise une augmentation de minéralisation en final. L'ajout de CO2 en final permet un affinage de la minéralisation souhaitée (5°F).

- **THM :**

Les trihalométhanes (THM) sont formés par action du chlore sur la matière organique (COT).

Le point de contrôle des THM, cité dans le nouveau code de la santé publique, est le point de mise en distribution.

Ce paramètre est obtenu en réalisant la somme des teneurs en chloroforme, bromoforme, dibromochlorométhane et en dichloromonobromométhane.

Depuis le 25 décembre 2008, ce seuil est ramené à 100 µg/l.

Avec une moyenne de 30 µg/l, la station de traitement du Lac au Duc respecte la limite de qualité fixée à 100 µg/l.

Désormais, la qualité de l'eau du carboflux s'est améliorée suite à la nouvelle injection de FeCL3.

Une modification de la cuve d'Acide sulfurique en cuve de javel pour eau filtrée, permet désormais de limiter le stockage de chlore sur site et privilégier l'envoi de javel vers les filtres à sable.

9.2 L'EAU BRUTE

Synthèse quantitative de l'eau brute :

NATURE DE L'ANALYSE	Nombre d'analyses
Contrôle sanitaire	
Bactériologique	12
Physico-chimique	45
Nombre total d'échantillons	45
Surveillance de l'exploitant	
Physico-chimique	171
Nombre total d'échantillons	171
TOTAL échantillons	216

STATION DE TRAITEMENT DU LAC AU DUC

2) Le suivi de la qualité de l'eau brute pompée est assuré :

- Par la détermination des paramètres suivants sur le Lac au Duc :

	Mini	Maxi
Température (° Celsius)	4	23
pH (Unité pH)	7	8,6
TAC (titre alcalimétrique Complet)(F°)	2	6°
Nitrates (mg/l)	2	45
Manganèse (mg/l)	0,045	0,150
Fer (mg/l)	35	100
Turbidité (NTU)	5	35
Ammoniaque (mg/l)	0.05	0.1

Le pompage a été stoppé sur la retenue durant la fin de l'été pour bénéficier du pompage sur l'Herbinaye moins problématique.

Des mesures sur les μ cystines (LR ; YR ; YY) n'ont pas révélé de dépassement > à 0,25 μ g/l.

Les pesticides à l'exception du glyphosate et de ses composés, n'ont pas dépassé leur seuil de détection. Les valeurs d'AMPA ont avoisiné régulièrement les 0,3 μ g/l avec un pic à 0,33.

Durant une campagne des bassins versants, une valeur en glyphosate de l'ordre de 6 μ g/l a été détectée sur le pompage de l'Herbinaye, à une date à laquelle la ressource n'était pas utilisée. Ce paramètre(AMPA) sera retenu à 70% par la coagulation au FeCL3 et ensuite par la capacité du carboflux.

Le développement d'algues n'a pas été une gêne pour le process mais néanmoins le passage sur la ressource de l'Herbinaye en fin d'été a permis d'obtenir une qualité d'eau bien moins élevée en COT.

- Par la détermination des paramètres suivants sur l'Oust à l'Herbinaye :

	Mini	Maxi
pH (Unité pH)	7,3	8,0
TAC (titre alcalimétrique Complet)(F°)	1.8	3.5
Nitrates (mg/l)	25	55
Manganèse (mg/l)	0,034	0,110
Fer (μ g/l)	200	750
Turbidité (NTU)	5	40

3) Commentaires sur les paramètres de l'eau brute :

Le choix de la prise d'eau brute principale est primordial afin d'assurer une bonne qualité de l'eau distribuée notamment par rapport aux teneurs en nitrates, pesticides mais aussi sur les blooms algales.

Les traitements spécifiques présents sur l'usine permettent notamment de répondre à ces deux types de pollution par le biais du carboflux pour les pesticides (utilisation en continu) et du nitracycle pour les nitrates (fonctionnement en janvier et février) : la mise en service du nitracycle n'a pas eu lieu durant l'année puisque les teneurs en NO3 étaient < 50 mg/l.

Une station d'alerte à l'Herbinaye (turbidimètre) serait souhaitable.

9.3 L'EAU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION

9.3.1 Synthèse

Synthèse qualitative de l'eau point de mise en distribution :

NATURE DE L'ANALYSE	TOTAL ANNUEL		
	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	12	12	100,0
Physico-chimique	13	12	92,3
Nombre total d'échantillons	13	12	92,3
Surveillance de l'exploitant			
Physico-chimique	61	61	100,0
Nombre total d'échantillons	61	61	100,0
TOTAL échantillons	74	73	98,6

9.3.2 Détails des non-conformités

Non conformités sur des paramètres physico-chimiques :

Paramètres	Date	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Turbidité Formazine Néphélométrique	27/7/2010	NFU	/1.0	1,20	ROBINET LABORATOIRE

Ce dépassement de la turbidité en sortie de la bache d'eau traitée est du à un dysfonctionnement temporaire des chaînes de filtration sur sable.

9.4 L'EAU DISTRIBUEE

9.4.1 Synthèse

Synthèse qualitative de l'eau distribuée :

NATURE DE L'ANALYSE	TOTAL ANNUEL		
	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	60	60	100,0
Physico-chimique	64	64	100,0
Nombre total d'échantillons	64	64	100,0
TOTAL échantillons	64	64	100,0

9.5 SUIVI SPECIFIQUE DES PARAMETRES

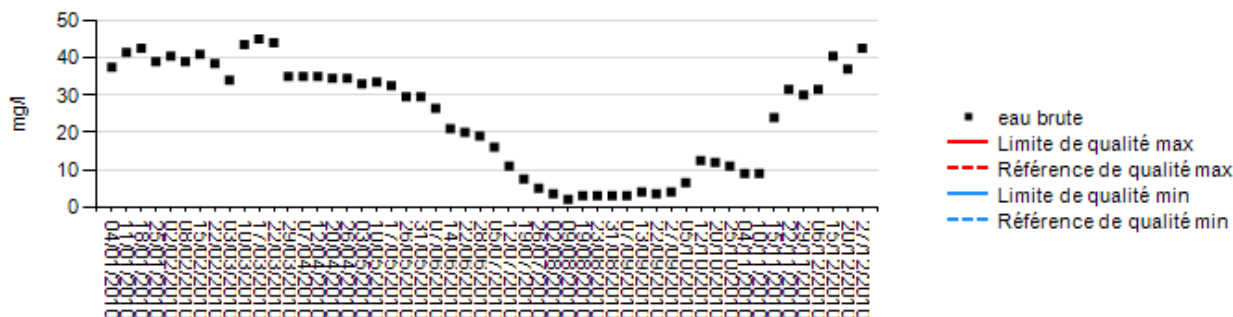
9.5.1 Nitrates

Eau Brute : Données autocontrôles

ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL

Eau Brute

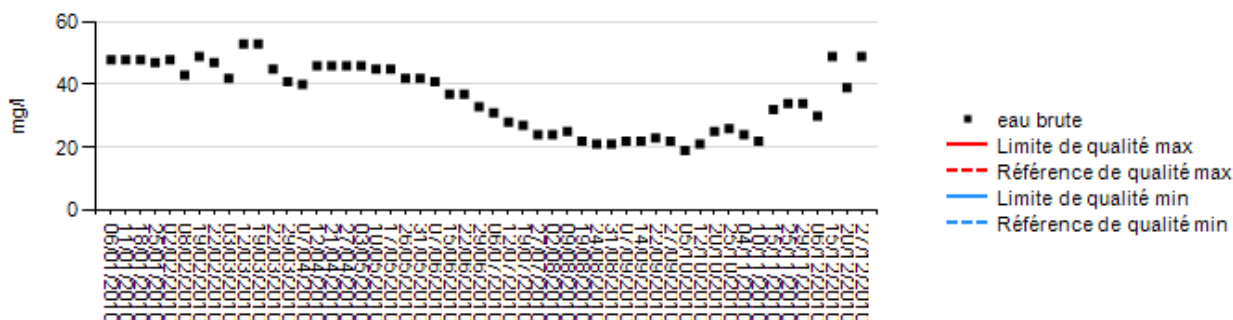
Evolution des résultats du 01/01/2010 au 31/12/2010 pour le paramètre Nitrates (en NO₃)



EXHAURE DE L'HERBINAYE Cne GUILLAC

Eau Brute

Evolution des résultats du 01/01/2010 au 31/12/2010 pour le paramètre Nitrates (en NO₃)

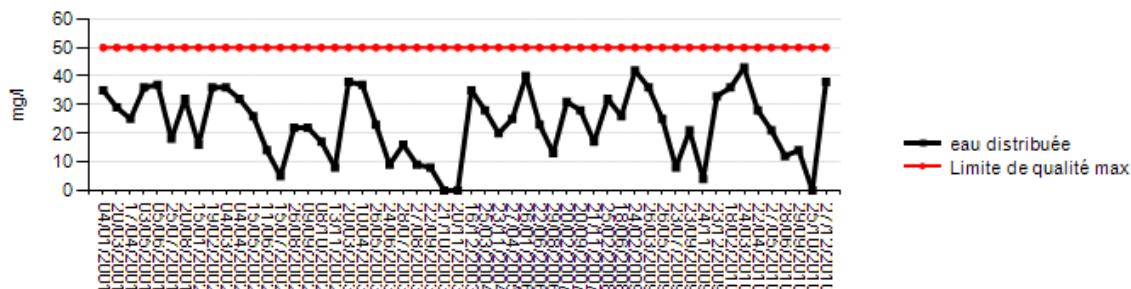


Eau Distribuée : Données ARS

Point : PLPI - POINT MOBILE PLOERMEL (eau distribuée)

Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l

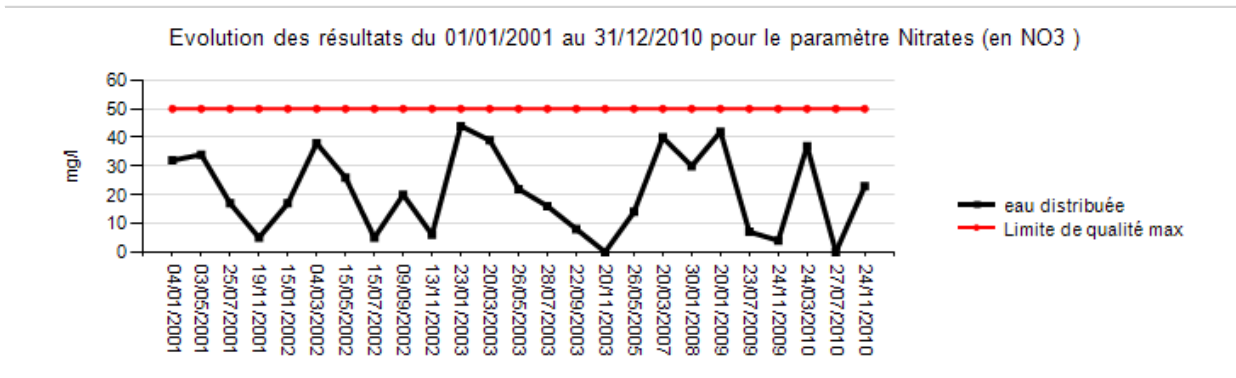
Evolution des résultats du 01/01/2001 au 31/12/2010 pour le paramètre Nitrates (en NO₃)



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

Point : TALP - LAVABOS PUBLICS TAUPON (eau distribuée)

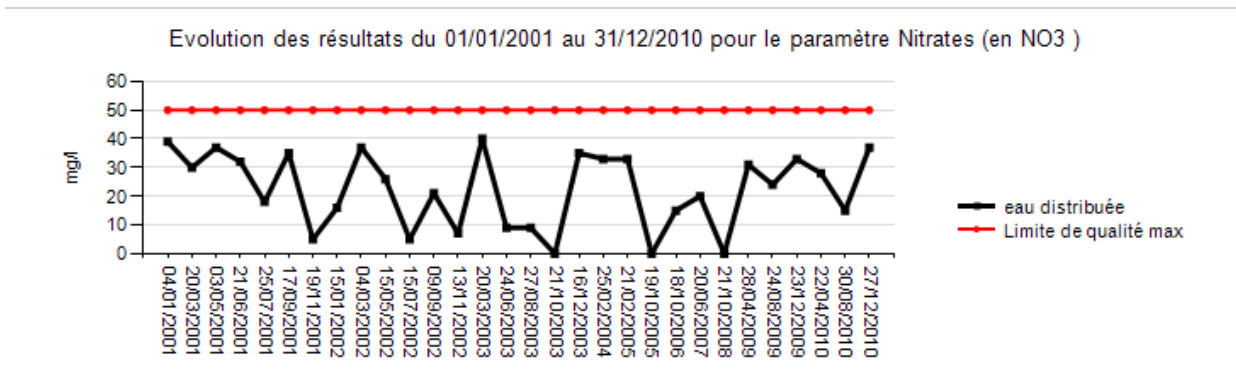
Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

Point : CALP - LAVABOS PUBLICS CAMPENEAC (eau distribuée)

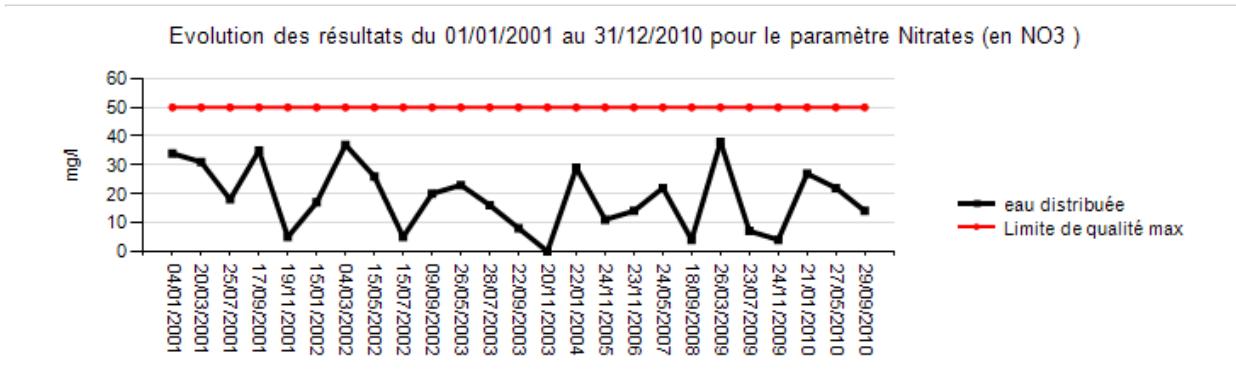
Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

Point : GOEP - ECOLE PUBLIQUE GOURHEL (eau distribuée)

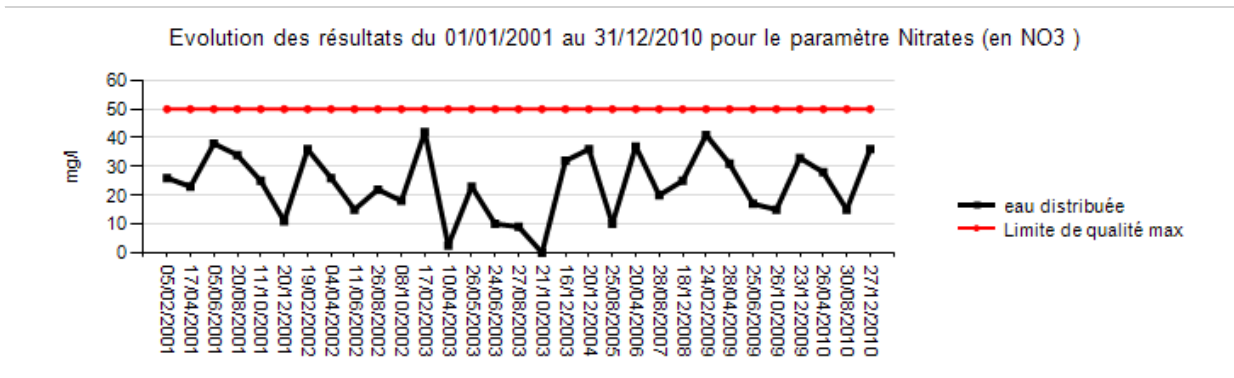
Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

Point : LOMA - MAIRIE LOYAT (eau distribuée)

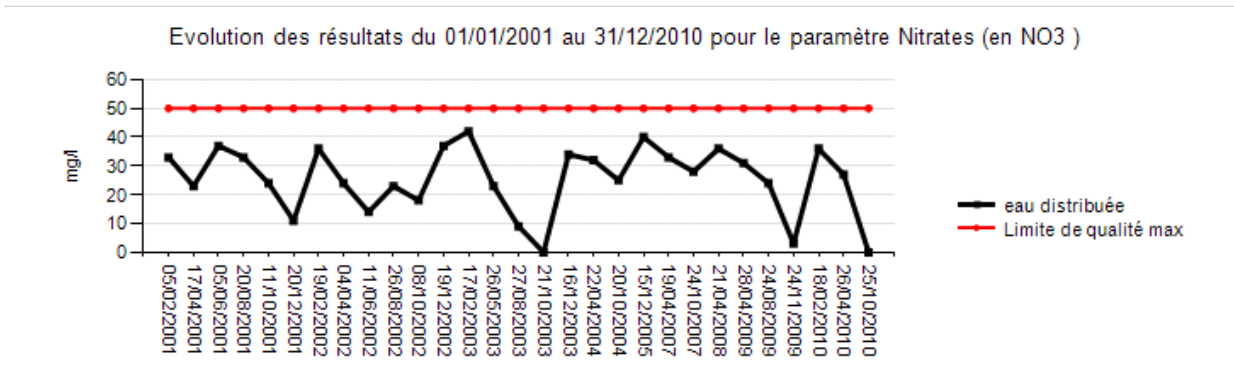
Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

Point : EVCI - CIMETIERE EVRIGUET (eau distribuée)

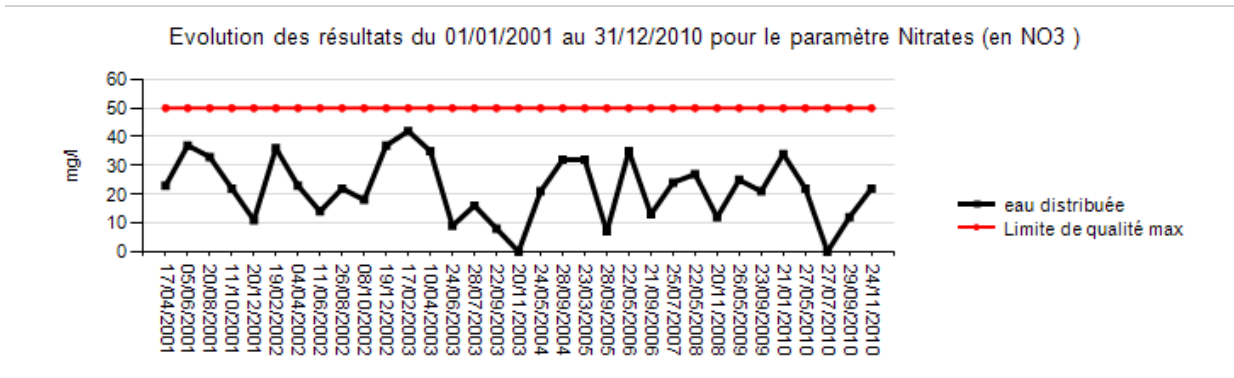
Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

Point : GULP - LAVABOS PUBLICS GUILLIERS (eau distribuée)

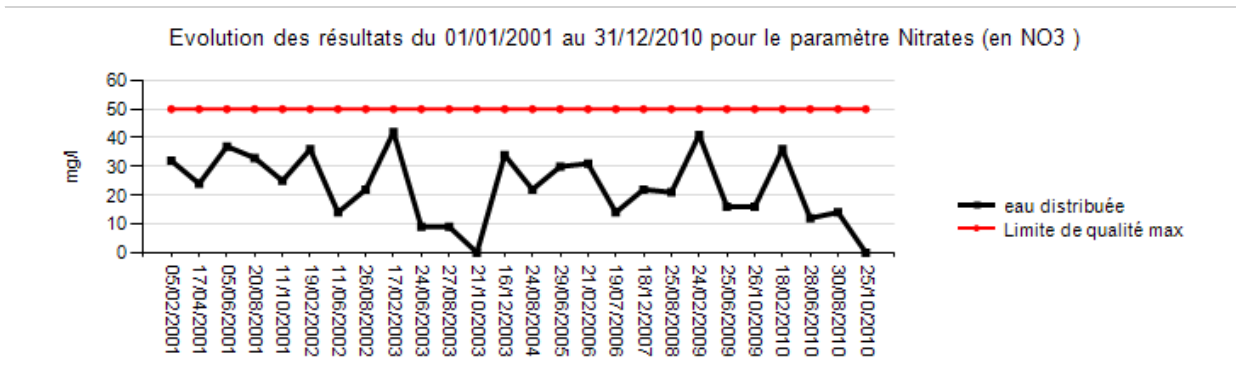
Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

Point : SMLP - LAVABOS PUBLICS ST MALO 3 FONTAINES (eau distribuée)

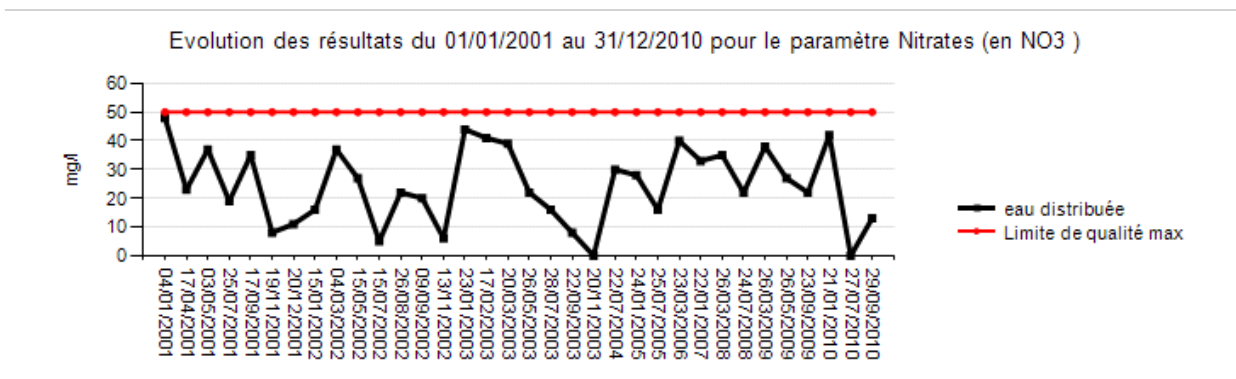
Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

Point : MEFL - FOYER LOGEMENT MENEAC (eau distribuée)

Paramètre AEP - Nitrates (en NO₃) - Unité mg/l



Limite de qualité min : Aucune - Limite de qualité max : 50

10 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

10.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

10.1.1 Stations et ouvrages

10.1.1.1 La maintenance des équipements

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

Interventions en activité Entretien

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Comptage La Ville Gourhio Cne PLOËRMEL	Télésurveillance	08/12/2010	Curatif	Remplacement parafoudre et remise en service
Comptage La Ville Juhel Cne TAUPONT	Débitmètre La Ville Juhel	05/10/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Télésurveillance	05/02/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Comptage Rue des 2 Ponts Cne PLOËRMEL	Débitmètre rue des 2 ponts	08/12/2010	Curatif	Remplacement pile débitmètre et remise en service
	Télésurveillance	15/10/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement suite réparation de la ligne par France Télécom
Comptage ZA du Bois Vert Cne PLOËRMEL	Télésurveillance	18/06/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
EXHAURE DE L'HERBINAYE Cne GUILLAC	Armoire électrique	01/03/2010	Préventif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
		13/07/2010	Curatif	Recherche défaut sur fonctionnement en ligne pilote suite à l'orage et dépannage
		13/10/2010	Curatif	Modifications de l'automatisme
	Pompe n°1	22/04/2010	Préventif	Alignement de la pompe au laser
		13/10/2010	Curatif	Réglage des presses étoupes des pompes 1 et 2
	Pompe n°2	22/04/2010	Préventif	Alignement de la pompe au laser
	Pompe n°3	24/08/2010	Préventif	Alignement de la pompe au laser
	Serrurerie	13/04/2010	Préventif	Mise en place de grille de protection sur 5 fenêtres
	Télésurveillance	16/06/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
		23/07/2010	Curatif	Remplacement du lecteur de badge anti-intrusion
27/09/2010		Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien	
CS VILLE GAUTHIER Cne PLOËRMEL	Télésurveillance	23/04/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
P CS VILLE GOURHIO Cne PLOËRMEL	Télésurveillance	27/09/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement suite à la réparation de la ligne par France Télécom
RL DE LA VILLE GEFFRAY Cne EVRIGUET	Compteur VILLE GEFFRAY/EVRIGUET	11/10/2010	Curatif	Recalage de l'index.

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
RL DU HINGRAY Cne MENEAC	Armoire	07/07/2010	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
		13/08/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
		14/10/2010	Curatif	Modification des paramètres variateurs afin d'augmenter le débit des pompes
RL LE HAUT VILLAGE Cne CAMPENEAC	Pompe N°2	12/01/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Armoire Elec	10/08/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Pompe Verticale N°1	28/07/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Télésurveillance	15/06/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
30/09/2010		Préventif	Modification paramétrage et essais	
RS DE LA CROIX-PICHOT Cne MENEAC	Télésurveillance	04/06/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	Débitmètre distribution	21/12/2010	Curatif	Remplacement de l'afficheur et essais
RS LE BOUX Cne GUILLIERS	Ascenseur	19/07/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement : remplacement contacteur
	Capteur de niveau	16/06/2010	Curatif	Remplacement du parafoudre et essais
	Coffret électrique	13/04/2010	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	Analyseur de chlore	20/12/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Télésurveillance	15/06/2010	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	Agitateur floculateur N°2	09/04/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Armoire	11/01/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement du chauffage
		14/01/2010	Curatif	Remplacement de la poire niveau bas bêche reprise et essais
		21/01/2010	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
		21/01/2010	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
		02/02/2010	Curatif	Remplacement disjoncteur alimentation chauffage laboratoire et essais
		17/02/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
		05/06/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
		27/06/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Aspirateur boues	19/11/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Automate Carboflux	18/08/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Automate Traitement	09/12/2010	Curatif	Remplacement de la carte entrée ANA et essais
		13/08/2010	Préventif	Remplacement du switch et essais
		16/09/2010	Curatif	Contrôle programme automate pour cuve de dosage de JAVEL
	Bac Lait de Chaux	14/10/2010	Curatif	Modifications du programme automate
		27/04/2010	Préventif	Modification du circuit de rinçage du lait de chaux filtre
	Ballon Anti Bélière REPRISE GUILLIERS	24/06/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Compresseur d'Air pour Ballons Anti-bélière	02/09/2010	Curatif	Remplacement du pressostat de régulation et de sécurité
	Compresseur Ozone N°1	02/09/2010	Curatif	Remise en état des compresseurs 1 : remplacement poulie bloc vis, jeu de courroie et mousse ventilateur
		06/10/2010	Préventif	Entretien préventif du compresseur N°1
	Compresseur ozone N°2	02/09/2010	Curatif	Remise en état du compresseur N°2 : remplacement poulie bloc vis, jeu de courroie, mousse ventilateur et essais
		06/10/2010	Préventif	Entretien préventif du compresseur N°2
	Compresseur ozone N°3	02/09/2010	Curatif	Remise en état des compresseurs 3 : remplacement poulie bloc vis, jeu de courroie et mousse ventilateur
20/10/2010		Préventif	Entretien préventif du compresseur N°3	

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	Cuve Acide 4M3	15/07/2010	Curatif	Remplacement Te PVC DN40 sortie cuve acide et essais
	Destructeur d'ozone	15/01/2010	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
		03/11/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
	Eclairage	15/11/2010	Curatif	Remplacement des lampes extérieures défectueuses et essais
	Ensemble Robinetterie et tuyauterie	07/07/2010	Curatif	Remplacement vanne pic DN100 recirculation du Carboflux et essais
	Filtre à sable N°1	31/08/2010	Préventif	Mise en place d'une porte autoclave sur les Filtres à sable
	Groupe Electrogène	08/04/2010	Préventif	Entretien préventif du groupe électrogène
	Ozoneur	07/07/2010	Préventif	Maintenance préventive ozoneur
	Portail Electrique	03/08/2010	Curatif	Remplacement des cellules de sécurité, réglage et essais
	Robinetterie auto filtres	26/04/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement de la vanne eau de lavage filtre n°2
		22/10/2010	Curatif	Remplacement du pilote vanne entrée eau brute FAS N°4 et essais
	Compresseurs et surpresseurs	09/06/2010	Préventif	Entretien annuel des compresseurs et surpresseurs du site
	Télésurveillance	24/03/2010	Préventif	Remise en service de la ligne pilote suite travaux et essais
		11/05/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement de la ligne pilote GUILLIERS
		15/06/2010	Curatif	Contrôle de la ligne intersites GOUREL et essais.
05/10/2010		Préventif	Contrôle capteur anti-intrusion local reprise et essais.	
Tuyauterie & Robinetterie Aspirateurs Boues	05/05/2010	Curatif	Remplacement de la vanne d'extraction des boues décanteur n°2 et essais	
Vanne Murale Eau de Lavage	05/10/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement : remplacement flanges et joints	
Vanne Murale Sables N°2	02/07/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement	

Interventions en activité Renouvellement

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Clause	Opération(s) réalisée(s)
Comptage Les Blés d'or Cne TAUPONT	Compteur Export vers MONTENEUF	04/02/2010	Préventif	Programme	Renouvellement de l'équipement
EXHAURE DE L'HERBINAYE Cne GUILLAC	Armoire électrique	19/05/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Grille dégrillage	04/03/2010	Curatif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Plaques caniveaux	19/04/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Pompe n°1	17/03/2010	Curatif	Programme	Renouvellement de l'équipement
	Pompe n°2	10/03/2010	Curatif	Programme	Renouvellement de l'équipement
	Pompe n°3	09/07/2010	Préventif	Programme	Renouvellement de l'équipement
	Portail façade	15/03/2010	Préventif	Programme	Renouvellement de l'équipement
	Portail latéral	16/03/2010	Préventif	Programme	Renouvellement de l'équipement
	Robinetterie refoulement	18/03/2010	Préventif	Programme	Renouvellement de l'équipement
	Serrurerie	23/06/2010	Curatif	Programme	Renouvellement des trappes de la bache de pompage.
	Télésurveillance	19/05/2010	Curatif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
17/08/2010		Curatif	Garantie	Renouvellement total de l'équipement	

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Clause	Opération(s) réalisée(s)
EXHAURE DE L'HERBINAYE Cne GUILLAC	Tuyauteries de refoulement	17/03/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
RL LE HAUT VILLAGE Cne CAMPENEAC	Clapets aspiration	04/08/2010	Curatif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
RS LE BOUIX Cne GUILLIERS	Vide cave	10/08/2010	Curatif	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	Analyseur MES FLOC	27/04/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Analyseur MES RECIRC	27/04/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Chauffage	14/06/2010	Curatif	Garantie	Renouvellement des chauffages local chlore et local bioxyde
	Lot de 2 PH-mètres labo	21/05/2010	Préventif	Programme	Renouvellement des 2 PH-mètres labo
	PH-mètre ET	06/12/2010	Préventif	Programme	Renouvellement de l'équipement
	Pompe bassin tampon n°1	21/04/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Pompe bassin tampon n°2	21/04/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Pompe Doseuse SA N°2	08/03/2010	Préventif	Programme	Renouvellement de l'équipement
	Sondes de PH	26/05/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Spectrophotomètre labo	17/03/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
	Turbidimètre ED n°2	26/10/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement
Turbidimètre Portable labo	26/05/2010	Préventif	Programme	Renouvellement total de l'équipement	

En plus des opérations listées ci-dessus, SAUR France assure la conduite des installations au quotidien (contrôles, analyses, réglages divers...), le renouvellement des pièces d'usure, la maintenance courante, l'entretien des périmètres.

10.1.2 Réseaux et branchements

10.1.2.1 Réseaux

Type d'intervention	2008	2009	2010
Casses et fuites sur conduite	25	21	33
Fuites sur branchement	5	11	29

10.1.2.2 Compteurs

Nombre de compteurs renouvelés dans l'année :

Diamètre du compteur	Nombre
<= 15 mm	261
20 mm	9
25 mm	0
30 mm	1
40 mm	3
50 mm	1
> 50 mm	3
Total	278

10.2 TACHES D'EXPLOITATION

10.2.1 Nettoyage et désinfection des réservoirs et des bâches

Date de lavage	Commune	Site	Volume (m ³)
04/06/2010	GUILLIERS	Réservoir Le Bouix	2000
09/06/2010	PLOËRMEL	Réservoir Zone de Gourhel	1000
10/06/2010	MENEAC	Bâche de reprise Le Hingray	50
14/06/2010	PLOËRMEL	Réservoir Les Thabords	600
15/06/2010	MENEAC	Réservoir de La Croix Pichot	500

10.2.2 Travaux de recherche de fuites

En 2010, 104 heures passées en recherche de fuites, contrôle et inspection des réseaux dont 50 avec matériel spécifique (prélocalisation, corrélateur acoustique et triphone).

10.2.3 Interventions pour tiers

Libellé Installation Principale	date	Description
RS LE BOUIX Cne GUILLIERS	27/01/2010	Ouverture des portes le 27/01/2010 à 9h.
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	02/02/2010	Ouverture des portes pour Bouygues Telecom le 2/02/2010 à 16 h.
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	05/02/2010	Ouverture des portes pour SFR le 05/02/2010 à 10 h.
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	17/02/2010	Ouverture des portes le 17 février 2010 0 13 h 30.
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	03/03/2010	Ouverture des portes
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	16/03/2010	Ouverture des portes
RS LE BOUIX Cne GUILLIERS	25/03/2010	Ouverture des portes le 25/03/2010 à 15 h30
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	25/03/2010	Ouverture des portes le 24/03/2010
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	30/03/2010	Ouverture des portes pour Bouygues.
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	14/04/2010	Ouverture des portes le 14/04/2010 à 14 h.
PLOËRMEL	30/04/2010	Ouverture portes pour France Telecom au CS de la ville Gauthier
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	03/05/2010	Ouverture des portes
RS LE BOUIX Cne GUILLIERS	05/05/2010	Ouverture des portes pour le SDIS
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	05/05/2010	Ouverture des portes
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	18/05/2010	Ouverture des portes le 18/05/2010 à 9 h.
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	27/05/2010	Ouverture des portes pour INEO
RS LE BOUIX Cne GUILLIERS	18/06/2010	Intervention EDF sur reservoir
RS LE BOUIX Cne GUILLIERS	29/06/2010	Ouverture des portes pour la SNEF le 29/06/2010 à 8 h.
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	29/06/2010	Ouverture des portes pour la SNEF le 29/06/2010 à 8 h.
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	30/06/2010	Rdv DDE
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	07/07/2010	Ouverture des portes pour INEO à 9 h.
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	19/07/2010	Ouverture des portes pour SNEF le 19/07/2010 à 13 h 30
RS LE BOUIX Cne GUILLIERS	19/07/2010	Ouverture des portes pour SNEF le 19/07/2010 à 13 h 30.
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	21/07/2010	Ouverture réservoir TDF
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	26/07/2010	Ouverture ce pour SNEF
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	01/09/2010	Ouverture pour France Telecom
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	29/10/2010	Ouverture pour la SNEF le 29/10/2010 à 10 h 30.
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	04/11/2010	Ouverture pour France Télécom
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	09/11/2010	Lycée la MENNAIS pour la visite à la station du lac au duc à PLOËRMEL, le 9/11/2010.
RS LE BOUIX Cne GUILLIERS	16/11/2010	Ouverture pour pompiers
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	22/11/2010	Ouverture pour la SPIE le 19/11/2010 à 8 h 30.
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	25/11/2010	Ouverture pour France Telecom les 30/11 + 01/12 + 02/12
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	02/12/2010	Ouverture pour France Telecom les 30/11 + 01/12 + 02/12
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	08/12/2010	Ouverture pour France Telecom les 8 et 9 décembre 2010 de 9 h 30 à 17h.
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	09/12/2010	Ouverture pour France Telecom les 8 et 9 décembre 2010 de 9 h 30 à 17h.
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	15/12/2010	Ouverture pour France Telecom les 15 et 16 décembre 2010 de 9 h30 à 17h.
RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	16/12/2010	Ouverture pour France Telecom les 15 et 16 décembre 2010 de 9 h30 à 17h.

10.2.4 Etudes et avant-projets

Sans objet pour l'exercice concerné.

10.2.5 Contrôles réglementaires

10.2.5.1 Contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des installations électriques ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date contrôle	Emplacement	Observation
RL LE HAUT VILLAGE Cne CAMPENEAC	29/11/2010	Armoire Elec	Visite de contrôle réglementaire électrique sur l'ensemble des installations du contrat devant être vérifiées.

La conformité à la réglementation sur la sécurité du personnel pour les installations électriques, les récipients sous pression et les appareils de levage a été vérifiée sur l'ensemble des sites par un organisme agréé. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

10.3 PROGRAMME CONTRACTUEL

10.3.1 Programme d'investissements

Projets contractuels	Financement	Délai souhaitable	Réalisation technique	Commentaires
Réduction des risques de rupture de l'alimentation électrique des sites critiques	Collectivité	2008		
Mise en place de comptages de sectorisation	Collectivité	2008		
Sécurisation des prises d'eaux brutes par la mise en place de 2 stations d'alerte	Collectivité	non précisé		
Réduction des pertes en eau : réutilisation des eaux de process de l'usine de l'Etang au Duc	SAUR	2007	Terminé	
Modélisation hydraulique	SAUR	2007	Terminé	
Sécurisation des réseaux par mise en place de bornes monétiques de puisage	SAUR	2008	En cours	2 bornes posée sur 6 - 4 prévues 2011

10.3.2 Programme de renouvellement

Le détail de ce chapitre est présenté en Annexe.

10.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT

Sans objet.

10.5 GARANTIE POUR CONTINUITÉ DE SERVICE

Pour l'exercice de l'année 2010, les dépenses au titre de la Garantie pour continuité de service s'élèvent à :

Equipements : 56597,20 euros.

Le détail de ces interventions figure dans les chapitres précédents.

11 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

11.1 SUR LES STATIONS

Cf rubrique « fait marquant ».

11.2 SUR LES RESERVOIRS

Sans objet.

11.3 SUR LE RESEAU

Extensions et renouvellements :

Date	Commune	Lieu Dit	Ets	Maitre D'oeuvre	Maitre D'ouvrage	Ext	Rt	Ø	Nature	Plan
Mars 2010	Loyat	Rue De L'Yvel	Egc Ouest	IRH	SIAEP		640,00	63	Pvc	Oui
Mars 2010	Gourhel	Rue Du Clos Des Croix	Cise Tp Ouest	GAYOT	SIAEP	90,00		63	Pvc	Non
Mars 2010	Ploërmel	Le Lac Au Duc / By Pass Station Aep	Coca Atlantique	IRH	SIAEP		57,00	400	Fonte	Oui
Mars 2010	Ploërmel	Le Lac Au Duc / By Pass Station Aep	Coca Atlantique	IRH	SIAEP		25,00	400	Inox	Oui
Mars 2010	Ploërmel	Le Lac Au Duc / By Pass Station Aep	Coca Atlantique	IRH	SIAEP		32,00	250	Fonte	Oui
Mars 2010	Ploërmel	Le Lac Au Duc / By Pass Station Aep	Coca Atlantique	IRH	SIAEP		40,00	150	Fonte	Oui
Avr 2010	Ploërmel	Rue Brizeux	Coca Atlantique	Sogreah-Consultants	SIAEP					Non
Avr 2010	Ploërmel	Zone De Brocéliande	Coca Atlantique	Sogreah-Consultants	SIAEP	100,00		63	Pvc	Non
Juin 2010	Ploërmel	Giratoire De Brocéliande /La Touche	Egc Ouest	IRH	SIAEP		215,00	110	Pvc	Oui
Juil 2010	Ploërmel	Rue Gilles Roberval	Coca Atlantique	IRH	SIAEP		575,00	225	Pehd	Non
Oct 2010	Ploërmel	Lotissement La Croix Aux Loups	Cise Tp Ouest	SAVIM	SIAEP	116,00		63	Pvc	Non
Nov 2010	Ploërmel	Maleville	Egc Ouest	IRH	SIAEP	50,00		63	Pvc	Non
Nov 2010	Taupont	La Ville Buo	Egc Ouest	IRH	SIAEP	376,00		63	Pehd	Non
Nov 2010	Ploërmel	Bresleau	Coca Atlantique	IRH	SIAEP	50,00		63	Pehd	Non
					Total	782,00	1584,00	Total		

12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)

12.1 LE CARE

SAUR

09/05/2011

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2010

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région **OUEST**
Centre **MORBIHAN**
Département **MORBIHAN**
Collectivité **SIAEP DE PLOERMEL-EAU**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2009	Année 2010	Ecart en KEur
PRODUITS		2 792,4	2 765,3	-27,1
Exploitation du service		1 583,6	1 611,7	
Collectivités et autres organismes publics		1 049,4	1 004,1	
Travaux attribués à titre exclusif		81,1	95,6	
Produits accessoires		78,2	53,9	
CHARGES		2 669,3	2 736,3	67,0
Personnel		406,6	375,8	
Energie électrique		130,4	124,7	
Achats d'eau		113,7	123,2	
Produits de traitement		108,1	109,8	
Analyses		26,9	34,8	
Sous-traitance, matières et fournitures		140,5	148,2	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)		44,2	153,4	
Autres dépenses d'exploitation		145,1	135,5	
- Télécommunications, poste et télégestion		14,5	13,8	
- Engins et véhicules		58,4	44,9	
- Informatique		45,8	50,0	
- Assurances		5,6	7,7	
- Locaux		12,2	9,9	
- Divers		8,6	9,1	
Frais de contrôle		0,6		
Contribution des services centraux et recherche		176,3	186,8	
Collectivités et autres organismes publics		1 049,4	1 004,1	
- Part collectivité		1 049,4	1 004,1	
Charges relatives aux renouvellements		307,7	316,3	
- Pour garantie de continuité du service		196,4	205,6	
- Programme contractuel		111,3	110,6	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		0,4		
Charges relatives investissements du domaine privé		14,5	13,4	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		4,9	10,3	
RESULTAT AVANT IMPOT		123,2	29,0	-94,1
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)		41,1	9,7	
RESULTAT		82,1	19,4	-62,8

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf: 120-021003-562500-01 2010120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge : comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Validé le 09/05/2011

12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégué de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégué de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégué de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- *des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :*
 - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
 - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- *des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.*

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau :

Contrats d'eau : cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégué dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
 - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
 - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
 - le matériel de sécurité.
 - les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET).
- La contribution sociale de solidarité.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public.

8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
 - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
 - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
 - J@DE, logiciel de gestion et des achats
 - NET&GIS, logiciel de cartographie
 - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
 - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégué
 - Les primes dommages ouvrages
 - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
 - Les franchises appliquées en cas de sinistre.

- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

12. Charges relatives aux Renouvellements :

- « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondé sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.
- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :

- programme contractuel d'investissements
- fonds contractuel d'investissements
- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire
- investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.

13 SPECIMENS DE FACTURES

13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-67 5

Vos Contacts :

Accueil : 2, Place René Cassin B.P. 70108
56401 AURAY CEDEX
Du Lundi au Vendredi, de 8h à 18h

Téléphone : 02 56 56 20 00
Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 20h00

Dépannage 24h/24 : 02 56 56 20 09 (prix d'un appel local)

Contactez nous et gérez votre compte sur www.saur.com

SPECIMEN
01 Janvier 2011

Courrier : B.P. 70108
56401 AURAY CEDEX

Référence à rappeler

□□

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Distribution de l'eau facturée et encaissée pour le compte de :

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau PLOERMEL

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	73,85 €	
Consommation TTC	229,16 €	soit 0,0019 €/Litre
Total facture TTC	303,01 €	
		303,01 €

Conformément à l'article 27 de la loi Informatiques et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
PLOERMEL	18592	015 mm				120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau		250,01 € HT	263,76 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Syndicale	Année 2011							42,09	5,50
Abonnement part SAUR	Année 2011							27,91	5,50
Consommation part Syndicale	Année 2011			1 à 30	30	0,6813	20,44		5,50
				31 à 100	70	0,4580	32,06		5,50
				101 à 120	20	0,4580	9,16		5,50
Consommation part SAUR Distribution	Année 2011			1 à 30	30	0,2009	6,03		5,50
				31 à 120	90	0,4242	38,18		5,50
Consommation part SAUR Production et Achat d'eau	Année 2011				120	0,6178	74,14		5,50

		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)			120	0,3100	37,20		5,50

Total Facture	303,01 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 287,21 €
TVA sur les débits : 15,80 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Vos Contacts :

Accueil : 2, Place René Cassin B.P. 70108
56401 AURAY CEDEX
Du Lundi au Vendredi, de 8h à 18h

Téléphone : 02 56 56 20 00
Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 20h00

Dépannage 24h/24 : 02 56 56 20 09 (prix d'un appel local)

Contactez nous et gérez votre compte sur www.saur.com

SPECIMEN
01 Janvier 2010

Courrier : B.P. 70108
56401 AURAY CEDEX

Référence à rappeler

□□

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Distribution de l'eau facturée et encaissée pour le compte de :

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau PLOERMEL

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	73,85 €
Consommation TTC	227,89 €
Total facture TTC	301,74 €
	301,74 €

soit 0,0019 €/Litre

Conformément à l'article 27 de la loi Informatiques et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

Rapport Annuel du Déléguataire



BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
PLOERMEL	18592	015 mm				120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau		250,01 € HT	263,76 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Syndicale	Année 2010							42,58	5,50
Abonnement part SAUR	Année 2010							27,42	5,50
Consommation part Syndicale	Année 2010			1 à 30	30	0,6992	20,98		5,50
				31 à 100	70	0,4798	33,59		5,50
				101 à 120	20	0,4798	9,60		5,50
Consommation part SAUR Distribution	Année 2010			1 à 30	30	0,1974	5,92		5,50
				31 à 120	90	0,4168	37,51		5,50
Consommation part SAUR Production et Achat d'eau	Année 2010				120	0,6034	72,41		5,50

				Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics		36,00 € HT	37,98 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)			Année 2010		120	0,3000	36,00		5,50

Total Facture	301,74 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 286,01 €
TVA sur les débits : 15,73 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

14 GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage : Analyses réalisées par l'exploitant ayant pour objectif d'affiner et d'optimiser le réglage des installations. Ces données peuvent provenir de plusieurs sources :

- Instruments portables ou installés à poste fixe de mesure de la qualité de l'eau,
- Analyses de qualité de l'eau pratiquées selon des méthodes rapides adaptées au terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses.

Biens financés par la collectivité : Biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de retour : Biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de reprise : Biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer.

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonné : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Déléguataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m³/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m³/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégué fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- Les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégué, destruction d'un ouvrage...),
- Opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégué (bureaux) entièrement dédié au service.

Période de relève des compteurs : Les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période de temps correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution : Point de prélèvement d'échantillon le plus près possible de la production pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégué dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégué de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendement hydraulique d'une installation : Il correspond au rapport Volume d'eau produite sur volume d'eau brute admis sur l'installation. Il traduit le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros. .

Réseau de distribution public : Ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : Ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : Rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimales, voire insuffisantes.

Terre de décantation : Ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, ...) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volume comptabilisé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume consommateurs sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume besoin réseau consommateurs

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, ...). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros) : Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).

Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, ...).

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat. Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.

15 ANNEXES

15.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
Compage Rohello Cne ST MALO 3 FONTAINES		Débitmètre Export Vers Trinite Porhoet	Schlumberger FLOSTAR M	29/12/2009
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Stabilisateur Aval	Bayard Hydrostab	15/10/2009
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage Bernard Perrot Cne PLOËRMEL		Coffret électrique	Legrand ref 01712	15/09/2004
		Débitmètre Bernard Perrot	Abb Magmaster Loflo	30/09/2009
		Robinetterie	Pont a mousson	15/09/2004
Comptage de La Ville Gourhio Cne PLOËRMEL		Télésurveillance	Napac TBC	15/09/2004
		Débitmètre	Siemens Mag 8000	15/02/2008
Comptage de La Ville Gourhio Cne PLOËRMEL		Télésurveillance	Sofrel Telbox	15/02/2008
		Armoire Electrique	Marque indéfinie	10/02/2009
Comptage des Roches Blanches Cne ST MALO DES 3 FONTAINES		Boite a Boues	Marque indéfinie	10/02/2009
		Débitmètre	Marque indéfinie	10/02/2009
		Stabilisateur Aval	Cla-Val hydrostab	10/02/2009
		Télésurveillance	Sofrel Telbox	10/02/2009
		Vannes	Marque indéfinie	10/02/2009
		Armoire Electrique	Marque indéfinie	10/02/2010
Comptage et STAB du Bourg Neuf Cne GUILLIERS	Chambre de Comptage	Débitmètre	Marque indéfinie	10/02/2010
		Télégestion	Sofrel Telbox	10/02/2010
		Vannes		10/02/2010
		Boite a Boues	Marque indéfinie	10/02/2010
	Chambre de Stabilisation	Stabilisateur Aval	Cla-Val	10/02/2010
		Vanne	Marque indéfinie	10/02/2010
		Ventouse	Marque indéfinie	10/02/2010
		Boite à Boues	Bayard	15/06/2008
Comptage Giratoire Le Clos Ruaud Cne TAUPONT		Débitmètre	Marque indéfinie	15/06/2008
		Stabilisateur Aval	Bayard Hydrostab	15/06/2008
		Vannes	Marque indéfinie	15/06/2008
		Compteur Export Vers ROC ST ANDRE	Actaris Flostar M	27/12/2006
Comptage La Baluyère Cne PLOËRMEL		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Stabilisateur Aval	Bayard Hydrostab	15/06/1990
		Transmetteur GSM	Marque indéfinie cello	01/01/2007
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Gros Compteur Export Vers MAURON	Socam WPV	15/06/1999
Comptage La Corbinais Cne MENEAC		Petit Compteur Export Vers MAURON	Socam KB	22/09/2005
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Stabilisateur Aval	Bayard	15/06/2001
		Transmetteur GSM	Marque indéfinie cello	01/01/2007
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Gros Compteur Export vers TRINITE PORHOET	Socam WP	15/06/1992
Comptage La Coudraie Cne MENEAC		Petit Compteur Export vers TRINITE PORHOET	Socam KB	22/09/2005
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Transmetteur GSM	Marque indéfinie cello	01/01/2007
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
Comptage La Mornaziere Cne GUILLIERS		Coffret électrique	Legrand ref 01712	15/09/2004
		Débitmètre La Mornaziere	Siemens MAG 3100	11/01/2007
		Robinetterie	Pont a mousson	15/09/2004
		Stabilisateur Aval	Cla-Val Hydrostab	10/02/2009
		Télésurveillance	Napac TBC	15/09/2004
Comptage La Ville Juhel Cne TAUPONT		Coffret électrique	Legrand ref 01712	15/09/2004
		Débitmètre La Ville Juhel	Abb Magmaster	15/09/2004
		Robinetterie	Pont a mousson	15/09/2004
		Stabilisateur Aval	Bayard Hydrostab	01/09/1999
		Télésurveillance	Napac TBC	15/09/2004
Comptage Le Haut Bois Cne TAUPONT		Boite a Boues	Marque indéfinie	18/03/2008
		Débitmètre	Marque indéfinie	18/03/2008
		Stabilisateur Aval	Cla-Val Hydrostab	18/03/2008
		Vannes	Marque indéfinie	18/03/2008
		Ventouse	Marque indéfinie	18/03/2008
Comptage Les Blés d'or Cne TAUPONT		Débitmètre Sens Export Vers Josselin	Siemens 7ME6520 HPC12-2AA1	04/02/2010
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Transmetteur GSM	Marque indéfinie Cello	01/01/2007
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage Les Landes Briend Cne PLOËRMEL		Compteur Export Vers Monterrein	Aquaflux Aquadis PG	20/07/2005
Comptage Les Vaux Cne CAMPENEAC		Compteur Export vers MONTENEUF	Actaris Flostar M	11/04/2007
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage Linho Cne ST MALO 3 FONTAINES		Débitmètre Export Vers Trinite Porhoet	Schlumberger FLOSTAR M	07/12/2009
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage Quelneuc Cne LOYAT		Gros Compteur Import Vers MAURON	Socam wpv	15/06/1995
		Petit Compteur Import Vers MAURON	Socam KB	22/09/2005
		Transmetteur GSM	Technolog CELLOS	01/01/2007
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage Rol Dedans Cne ST MALO 3 FONTAINES		Gros Compteur Export Vers GUILLAC	Socam W"V	15/06/1992
		Petit Compteur Export Vers GUILLAC	Socam KA	07/10/2005
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Transmetteur GSM	Marque indéfinie cello	01/01/2007
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage rond point de la Gare Cne PLOËRMEL		Débitmètre	Siemens MAG 8000	15/06/2008
		Télésurveillance	Sofrel Cellbox	15/06/2008
Comptage Rte de Brignac Cne EVRIGUET		Compteur Export Vers MAURON	Actaris Flostar M	15/11/2006
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage Rte de Mohon Cne MENEAC		Débitmètre Export Vers Trinite Porhoet	Schlumberger FLOSTAR M	22/12/2009
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage Rue des 2 Ponts Cne PLOËRMEL		Débitmètre rue des 2 ponts	Marque indéfinie	01/06/2009
		Télésurveillance	Sofrel Telbox	01/06/2009
Comptage Trebeno Cne PLOËRMEL		Coffret électrique	Legrand ref 01712	15/09/2004
		Débitmètre Trebeno	Abb Magmaster	15/09/2004
		Robinetterie	Pont a mousson	15/09/2004
		Télésurveillance	Napac TBC	15/09/2004

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
Comptage Vieille Ville Cne LOYAT		Compteur Export Vers MAURON	Actaris Wolvmag M	30/09/2005
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1992
		Transmetteur GSM	Technolog CELLOS	01/01/2007
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1992
Comptage Village du Bouix Cne GUILLIERS		Coffret électrique	Legrand ref 01712	15/09/2004
		Contrôle d'accès lecteur badge intrusion	Sofrel	01/11/2003
		Débitmètre Village du Bouix	Abb MAGMASTER LOFLO	10/12/2009
		Robinetterie	Pont a mousson	15/09/2004
		Stabilisateur Aval	Cla-Val Hydrostab	15/06/2008
		Télésurveillance	Napac TBC	15/09/2004
Comptage ZA du Bois Vert Cne PLOËRMEL		Coffret électrique	Legrand ref 01712	15/09/2004
		Débitmètre ZA du Bois Vert	Abb Magmaster	15/09/2004
		Robinetterie	Pont a mousson	15/09/2004
		Stabilisateur Aval	Bayard Hydrostab	15/06/1994
	Télésurveillance	Napac TBC	15/09/2004	
Disconnecteur Etang au Duc Cne PLOËRMEL		Vanne 3 Voies	Marque indéfinie	15/06/2005
EXHAURE DE L'HERBINAYE Cne GUILLAC		Armoire électrique	Itecom 3 pompes 1x200 kw + 2x55 kw	19/05/2010
		Ballon Sous Pression	Charlatte HYDROCHOC RES H 8000L16B 200DXSBOS	30/05/2007
		Chauffage	Etirex	15/01/1986
		Compresseur	Ervor enve NV 25K	15/06/2002
		Disjoncteur	Merlin gerin NS400N 4P VIGI 3/30A	21/07/2006
		Eclairage	Legrand	15/01/1986
		Grille dégrillage	Marque indéfinie Grille acier	04/03/2010
		Plaques caniveaux	Marque indéfinie Caillebotis M19x19 EP25	19/04/2010
		PLOËRMEL/L'HERBINAYE	Marque indéfinie	15/06/1986
		Pompe n°1	Ksb guinard ETANORM M80-250 M11 ACS	17/03/2010
		Pompe n°2	Ksb guinard ETANORM M80-250 ACS	10/03/2010
		Pompe n°3	Ksb guinard NIR 20-50	15/10/1992
		Pompe n°3	Flowserve 202FP 3L	09/07/2010
		Portail façade	Marque indéfinie	15/03/2010
		Portail latéral	Marque indéfinie	16/03/2010
		Robinetterie aspiration	Marque indéfinie	15/01/1996
		Robinetterie refoulement	Marque indéfinie	18/03/2010
		Télésurveillance	Sofrel S550 GSM	17/08/2010
		Transformateur	France transfo	15/01/1986
		Trappes bache de pompage	Marque indéfinie 1500x500x900 et 1500x200x700	23/06/2010
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/01/1986
		Tuyauteries de refoulement	Marque indéfinie INOX	17/03/2010
		Vanne murale	Marque indéfinie Vanne inox 304L	29/04/2008
	Ventilateur	Marque indéfinie 400-25 ROTOLINE	15/10/1992	
PLOËRMEL	Comptage ABCD	Compteur Industriel ABCD	Marque indéfinie	01/11/2007
	Comptage Acieries	Débitmètre Industriel ACIERIES	Actaris FLOSTAR M	15/12/2006
	Comptage Babolat	Débitmètre Industriel BABOLAT	Actaris Flostar M	10/11/2006
	Comptage Ecole Lamennais	Compteur Industriel Ecole Lamennais	Invensys	01/01/2002
	Comptage Hopital Querin	Compteur Industriel HOPITAL QUERIN	Actaris Flostar M	07/11/2006
	Comptage Hotel Roi Arthur	Compteur Industriel HOTEL ROI ARTHUR	Actaris Flostar M	31/10/2006

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
	Comptage Liants	Compteur Industriel ROUTIERS BRETON	Actaris Flostar M	02/11/2006
	Comptage Lycee La Touche	Compteur Industriel AGEAP LA TOUCHE	Actaris Flostar M	31/10/2006
	Comptage Medicaps	Gros Compteur Industriel MEDICAPS	Actaris Flostar M	24/12/2006
		Petit Compteur Industriel MEDICAPS	Actaris Flostar M	24/12/2006
	Comptage MPAP	Compteur Industriel MPAP	Actaris Flostar M	08/12/2006
	Comptage PEP	Compteur Industriel PEP	Actaris Flostar M	01/10/2005
	Comptage SA Goubin	Compteur Industriel SA GOUBIN	Actaris Flostar M	06/11/2006
	Comptage Shell	STE PETROLE SHELL CNE PLOËRMEL	Socam WPVD	01/01/2001
	Comptage Step Ville Rehel	Compteur Sectorisation STEP Ville Rehel	Pont a mousson 410	01/01/1984
	Comptage Valori 5	Compteur Industriel ZI BOIS VERT	Socam	01/01/2001
		Gros Compteur Industriel VALORI 5	Actaris Flostar M/UH	23/10/2009
		Petit Compteur Industriel VALORI 5	Sensus KE	09/10/2009
Comptage Yves Rocher	Compteur Industriel YVES ROCHER	Sensus KE	28/12/2006	
RL DE LA VILLE GEFFRAY Cne EVRIGUET		Intrusion et lecteur de badge	Marque indéfinie	01/03/2005
		Ballon 300L 030708108	Massal HYDROPAN	15/10/2003
		Ballon 300L XX	Massal HYDROPAN	15/10/2003
		Coffret électrique	Marque indéfinie	15/08/1993
		Pompe N°1	Salmson HVME 304-2-VT	15/08/1993
		Pompe N°2	Salmson HVME 304-2-VT	15/08/1993
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/08/1993
		Serrurerie	Marque indéfinie	15/08/1993
		Télésurveillance	Sofrel	31/03/2005
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/08/1993
RL DU BAS BRAMBELAY Cne CAMPENEAC		Intrusion et lecteur de badge	Marque indéfinie	01/03/2005
		Armoire électrique	Marque indéfinie	15/08/1993
		Ballon 300L 021108098	Massal HYDROPAN	15/10/2003
		Ballon 300L 030708108	Massal HYDROPAN	15/10/2003
		BRAMBELAY/CAMPENEAC	Socam WPD	15/06/1992
		Pompe N°1	Salmson HVME 304-2-VT	15/08/1993
		Pompe N°2	Salmson HVME 304-2-VT	15/08/1993
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/08/1993
		Serrurerie	Marque indéfinie	15/08/1993
		Télésurveillance	Sofrel S50	31/03/2005
RL DU HINGRAY Cne MENEAC	Bâche de reprise	COLONNE DE VIDANGE DN100	Marque indéfinie	15/06/1960
		COLONNE DESCENDANTE	Marque indéfinie	15/06/1960
		COLONNE MONTANTE	Marque indéfinie	15/06/1960
		Hydrosavy	Cla-Val Type 50-01 CV05050001N11002	27/08/2008
	Chloration le Hingray	Cuve et rétention de javel	Marque indéfinie	15/06/2001
		Pompe doseuse de javel	Prominent BETA 4	15/01/1998

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
RL DU HINGRAY Cne MENEAC		Armoire	Marque indéfinie	28/02/2008
		Ballon Sous Pression	Charlatte	11/06/1998
		Caillebotis	Marque indéfinie	09/04/2008
		Eclairage	Marque indéfinie	15/07/1987
		MENEAC/LE HINGRAY	Woltex WE	05/07/2004
		Pompe N°1	Ksb guinard Multitec A50/4C-04.01 11.67	07/03/2008
		Pompe N°2	Ksb guinard Multitec A 50/4C-04.01 11.67	15/04/2008
		Robinetterie		15/04/2008
		Serrurerie	Marque indéfinie	12/09/2008
		Télésurveillance	Sofrel S550	21/01/2008
Tuyauterie		15/04/2008		
RL LE HAUT VILLAGE Cne CAMPENEAC		Intrusion et lecteur de badge	Marque indéfinie	01/03/2005
		Armoire Electrique	Itecom	14/05/2004
		Ballon Sous Pression	Charlatte CHA 1 D	14/05/2004
		Clapets aspiration	Marque indéfinie	04/08/2010
		Compresseur d'Air	Airflot CIAO 185	14/05/2004
		Débitmètre du Haut Village	Abb MagMaster LoFLo	14/05/2004
		Pompe Verticale N°1	Grundfoss CRN5-16	14/05/2004
		Pompe Verticale N°2	Grundfoss CRN5-16	14/05/2004
		Porte droite Poussante	Marque indéfinie 08143	30/06/2004
		Radiateur	Marque indéfinie SWDA500	14/05/2004
		Robinetterie	Pont a mousson	14/05/2004
Télésurveillance	Sofrel S50	31/03/2005		
Tuyauterie	Marque indéfinie	15/05/2004		
RS DE LA CROIX- PICHOT Cne MENEAC		Armoire Electrique	Marque indéfinie	15/04/2001
		Capteur de niveau	Télémechanique XL1AB12	04/11/2008
		COLONNE DE VIDANGE DN150	Marque indéfinie	15/06/1960
		COLONNE DESCENDANTE DN150	Marque indéfinie	15/06/1960
		COLONNE MONTANTE DN150	Marque indéfinie	15/06/1960
		Contrôle d'accès	Marque indéfinie	19/10/2003
		Contrôle d'accès lecteur badge intrusion	Sofrel	01/11/2003
		Débitmètre	Abb Magmaster	15/09/2004
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1960
		Serrurerie	Marque indéfinie	15/06/1960
		Télésurveillance	Sofrel S50 US20	01/11/2003
		Tuyauterie intérieure cuve	Marque indéfinie	15/05/1976
		RS GOURHEL Cne PLOËRMEL	Chloration de Gourhel	Analyseur de chlore
Cuve et rétention	Marque indéfinie			15/06/2001
Pompe doseuse javel 1	Prominent Gamma L1602NPB800UA012000			27/01/2009
Pompe doseuse javel 2	Prominent Gamma L1602NPB800UA012000			27/01/2009
	Capteur de niveau		Sofrel CNPI - 0-6 m	19/05/2008
	Coffret électrique		Marque indéfinie	15/06/2001
	COLONNE DE VIDANGE		Marque indéfinie	15/06/1970
	COLONNE DESCANDANTE		Marque indéfinie	15/06/1970
	COLONNE MONTANTE		Marque indéfinie	15/06/1970
	Contrôle d'accès lecteur badge intrusion		Sofrel	01/11/2003

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service	
		Débitmètre distribution	Abb AquaprobeMFA301110101101ER14 01121/L	30/10/2007	
		Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1970	
		Serrurerie	Marque indéfinie	15/06/1970	
		Télésurveillance	Sofrel S50 V5.20	01/10/2001	
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1970	
RS LE BOUX Cne GUILLIERS	Chloration le Bouix	Analyseur de chlore	Prominent	15/06/2001	
		Cuve et rétention	Marque indéfinie	15/06/2001	
		Pompe doseuse javel 1	Prominent GAMMA L1602NPB800UA012000	23/01/2009	
		Pompe doseuse javel 2	Prominent GAMMA L1602NPB800UA012000	27/01/2009	
			Ascenseur	Marque indéfinie	15/06/1986
			Capteur de niveau	Mobrey PR1675FW	15/10/1999
			Coffret électrique	Marque indéfinie	15/06/2001
			COLONNE DE VIDANGE	Marque indéfinie	15/06/1986
			COLONNE DESCENDANTE	Pont a mousson	15/06/1986
			COLONNE MONTANTE	Pont a mousson	15/06/1986
			DEBITMETRE	Abb Magmaster	15/06/2003
			Robinetterie	Marque indéfinie	15/06/1986
			Serrurerie	Marque indéfinie	15/06/1986
			Télésurveillance	Sofrel S50	15/06/2003
Vide cave	Grundfos KP250-A-1 230V	10/08/2010			
RS LES THABORS Cne PLOËRMEL	Chloration des Thabors	Analyseur de chlore	Prominent DULCOMETER	15/06/2001	
		Cuve et rétention	Prominent	15/06/2001	
		Pompe doseuse javel	Prominent BETA BT4a1601NPB900UA010000	11/07/2007	
			Capteur de niveau	Bourdon XM2000	15/07/1988
			Coffret électrique	Marque indéfinie	15/06/1988
			COLONNE DE VIDANGE DN150	Marque indéfinie	15/06/1955
			COLONNE DESCENDANTE DN150	Marque indéfinie	15/06/1955
			COLONNE MONTANTE DN150	Marque indéfinie	15/06/1955
			Compteur Distribution	Actaris WOLTMAG-M	24/11/2009
			Contrôle d'accès lecteur badge intrusion	Sofrel	01/10/2002
			Débitmètre	Abb Magmaster	15/09/2004
			Hydrosavy	Socam Hydrosavy DN100	15/06/1988
			Robinetterie	Marque indéfinie	12/05/1955
			Serrurerie	Marque indéfinie	15/06/1955
			Stabilisateur Aval	Bayard Hydrostab	15/06/2004
			Télésurveillance	Sofrel S50 VS20	01/10/2002
			Tuyauteries internes à la cuve	Marque indéfinie Inox	25/10/2004
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	ATELIER	Pompe Doseuse 226-230M	Alldos 226-230M D01 R40 A02	15/07/2005	
		Pompe Doseuse Primus 226-380M	Alldos 226-380M D01 R40 V6	15/07/2005	
		Pompe Mobile	Marque indéfinie KP150-AV-1	22/01/2008	
	CARBOFLUX		2 sondes de niveau bêche reprise	Hitec CP 5220 - 5m	15/07/2005
			4 Débitmètres	Marque indéfinie	31/12/2001
			Agitateur flocculateur N°1		31/12/2001
			Agitateur flocculateur N°2	Dosapro	31/12/2001
			Agitateur flocculateur N°3	Dosapro	31/12/2001
			Agitateur réacteur	Flygt	31/12/2001
			Aspirateur boues	Marque indéfinie	31/12/2001

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	CARBOFLUX	Ballon OZONATION	Pauchard 900 L	05/12/2003
		Caisson d'entree d'Air	Marque indéfinie ARB400	15/07/2005
		Centrale polymère	Dosapro	31/12/2000
		coffret déporté	Marque indéfinie	31/12/2001
		Compresseur Ozone N°1	Kaeser AT 11-7.5-SC	05/12/2003
		Compresseur ozone N°2	Kaeser AT 11-75-SC	27/01/2004
		Compresseur ozone N°3	Kaeser AT 11-7.5-SC	27/01/2004
		Décanteur lamellaire	Marque indéfinie	31/12/2001
		Déshumidificateur Mobile	Marque indéfinie CDT 35	15/06/2001
		Destructeur d'ozone	Oei	31/12/2001
		Dévouteur	Marque indéfinie	31/12/2001
		Diffuseur d'Ozone	Ozonia DP180	15/07/2005
		Doseur	Sodimat Spire 30 carre 6	26/10/2008
		EXTRACTEUR AIR LOCAL COMPRESSEUR	Marque indéfinie	20/04/2004
		Extracteur d'Air	Arem france FA250	15/07/2005
		Groupe eau glacée	Marque indéfinie	12/12/2003
		Lot de 3 Soupape d'Ozone	Ozonia	15/07/2005
		Ozoneur	Trailigaz	27/01/2004
		Palan CHARBON ACTIF	Yale	31/12/2001
		Pompe doseuse polymère N°1	Seepex MD025-6L	17/09/2008
		Pompe doseuse polymère N°2	Seepex	31/12/2001
		Pompe recirculation N°1	Flygt	31/12/2001
		Pompe recirculation N°2	Flygt	31/12/2001
		Pompe Reprise N°1	Flygt	31/12/2001
		Pompe Reprise N°2	Flygt	31/12/2001
		Post-ozonation	Marque indéfinie	31/12/2001
		Pré-ozonation	Marque indéfinie	31/12/2001
		Rotamètre	Georges fisher	31/12/2001
		Sécheur d'air	Shaw	15/05/2003
		Serrurerie-Menuiserie-Gaine aération	Marque indéfinie	05/10/1974
		Trémies Vibreur	Sodimat	31/12/2001
	Vide cave CAP	Grundfos KP350 AV-1 013N1400	24/03/2009	
	DECANTATION LAMELLAIRE	Aspirateur Boues Décanteur 1	Stereau TUREBO ASVP	15/07/2005
		Aspirateur Boues Décanteur 2	Stereau TUREBO ASVP	15/07/2005
		Bâches de Couvertures+Agrafes	Marque indéfinie	15/07/2005
		Coffret Electrique Aspirateurs Boues	Stereau EXE2031	15/07/2005
		Décanteur Lamellaire N°1	Stereau	15/07/2005
		Décanteur Lamellaire N°2	Stereau	15/07/2005
		Eléments Tubulaires Nid d'Abeilles	Marque indéfinie Nids d'abeilles	15/07/2005
		Eléments Tubulaires Nid d'Abeilles	Marque indéfinie Nids d'abeilles	15/07/2005
		Tuyauterie & Robinetterie Aspirateurs Boues	Stereau	15/07/2005
	ELECTRICITE	Armoire	Merlin gerin	15/06/1994
		Armoire Exhaure	Télemécanique	15/07/2005
		Armoire Prise d'Eau de l'Herbinaye	Marque indéfinie	15/07/2005
		Automate Aspirateur Cristal	Télemécanique TSX 3710	15/07/2006
		Automate Carboflux	Télemécanique TSX 3721	15/07/2005
	Automate Décanteur	Télemécanique TSX P57 203M	15/07/2006	

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	ELECTRICITE	Automate Exhaure	Télemécanique TSX 3721	15/07/2006
		Automate Extraction boues	Télemécanique TSX 3710	15/07/2006
		Automate Lavage	Télemécanique TSX P57 2623M	15/07/2008
		Automate Nitracycle	Télemécanique TSX P57 202	15/07/2005
		Automate Ozone	Télemécanique TSX 07 EX 1612	15/07/2005
		Automate Traitement	Télemécanique TSX P57 3623M	15/07/2008
		Batterie de condensateurs	Marque indéfinie	15/07/1988
		Câblage Groupe Electrogène	Marque indéfinie	15/07/2005
		Câblage tout type	Marque indéfinie	15/07/2005
		Cellule HT Arrivée EDF	Merlin gerin SM6	19/08/1995
		Cellule HT Production Transfo	Merlin gerin SM6	19/08/1995
		Chauffe Eau N°1	Atlantique ATL327106	23/06/2008
		Chauffe eau N°2	Thermor	15/06/1986
		Coffret Electrovannes	Marque indéfinie	15/07/2005
		Complément 2005 Armoire Carbuflux	Télemécanique	15/07/2005
		Complément 2005 Pupitre de Lavage	Télemécanique	15/07/2005
		Démarrreur reprise Guilliers	Télemécanique ATS48C41Q	15/07/2005
		Démarrreur Secours Exhaure	Télemécanique ATS46C32N	15/05/1993
		Eclairage	Marque indéfinie	15/12/1971
		Lot de 2 Démarrreurs Exhaure	Télemécanique ATS48C410	15/07/2005
		Supervision	Marque indéfinie	02/01/2006
		Synoptique	Marque indéfinie	20/09/2002
		Téléindication BRAMBUAN	Sofrel	15/06/1992
		Téléindication GOURHEL	Bourdon	15/12/1991
		Téléindication GUILLIERS	Mobrey	15/12/1991
		Téléindication PLOËRMEL	Bourdon	15/12/1991
	Télesurveillance	Sofrel S550	27/02/2008	
	Transformateur HT	Ere	15/07/2005	
	EXHAURE	2 Vannes Automatique	Amri HERCULIA	15/06/1984
		2 Vannes Automatique herbinaye	Amri HERCULIA	15/06/1984
		Ballon anti bélier EXHAURE L'HERBINAYE	Massal HYDROPHORE	15/09/2003
		Caisson d'Entrée d'Air	Marque indéfinie ARB400	15/07/2005
		Débitmètre Exhaure Etang	Krohne IFC010D	15/07/2005
		Débitmètre Exhaure Herbinaye	Krohne IFC010D	15/07/2005
		Electrovanne eau brute Herbinaye	Marque indéfinie	15/05/2005
		Extracteur d'Air	Arem france FA250	15/07/2005
Hydrostab Amont		Bayard 561	15/01/1986	
Palan et Charoit EXHAURE ETANG		Yale	15/07/2005	
Piège a son		Marque indéfinie	15/07/2005	
Pompe Exhaure N°2		Ksb guinard ETANORM-R M 200-250	15/07/2005	
Pompe Exhaure N°3		Ksb guinard ETANORM-R M 200-250	15/07/2005	
Pompe Exhaure N°1		Ksb guinard ETANORM-R M 200-250	15/07/2005	

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service	
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	FILTRATION	5 Sondes de niveau	Hitec CP5220 + ALS524	27/11/2007	
		Coffret FILTREAGAN	Marque indéfinie VERSION B	15/07/2005	
		Filtre à sable N°1	Degremont	15/12/1971	
		Filtre à sable N°2	Degremont	15/12/1971	
		Filtre à sable N°3	Degremont	15/12/1971	
		Filtre à sable N°4	Degremont	15/06/1984	
		Filtre à Sable N°5	Degremont	15/06/1984	
		Filtre a Sable N°6	Stereau	15/07/2005	
		Filtre a Sable N°7	Stereau	15/07/2005	
		Lot de 2 Sondes Piezo	Hitec CP5220	15/07/2005	
		Lot de 2 Sondes Piezo	Hitec CP5220	15/07/2005	
		Pompe de Lavage	Ksb guinard ETANORM M150-200 M11 ACS	14/05/2009	
		Pupitre de lavage	Marque indéfinie	25/01/2008	
		Robinetterie auto filtres	Miroux	15/06/1984	
		Surpresseur Air de Lavage	Hibon MV12	15/12/1971	
		Tuyauterie pompe de lavage	Marque indéfinie	15/05/1995	
		Vanne Murale Eau de Lavage	Ramus VMKII.2SA/316/316/NI-CH	15/07/2005	
		GROUPE ELECTROGENE	Cuve a Fioul	Marque indéfinie	15/07/2005
	Groupe Electrogène		Marque indéfinie GPW650	15/07/2005	
	HYDRAULIQUE	Clapet de pied de Crepine DN200	Danfoss F302	15/07/2005	
		Ensemble Robinetterie et tuyauterie	Marque indéfinie	15/05/1975	
		Lot de 2 Clapets DN350	Bayard CLASAR	15/07/2005	
		Lot de 2 Vannes DN350 PN25	Pont a mousson	15/07/2005	
		Lot de 3 Clapets DN250	Danfoss F402 RESSORT	15/07/2005	
		Robinetterie 2005 Tout type	Marque indéfinie	15/07/2005	
		Tuyauterie 1971 (tout type)	Marque indéfinie	15/12/1971	
		Tuyauterie 2001 (tout type)	Marque indéfinie	31/12/2001	
		Tuyauterie 2005 Tout type	Marque indéfinie	15/07/2005	
		Vanne DN250 PN25	Pont a mousson	15/07/2005	
		Vanne DN300 PN10	Pont a mousson Double Bride	15/07/2005	
		Vanne DN300 PN25	Pont a mousson	15/07/2005	
		Vanne DN400 PN10	Pont a mousson double bride	15/07/2005	
		Vanne Murale FAS N°4	Ramus VMKII.2S.A/A316/316/NI-CHS+DEP+VDS	15/07/2005	
		Vanne Murale Sables N°1	Ramus VMKII.2S.A/A316/316/NI-CHS+DEP+VDS	08/01/2009	
		Vanne Murale Sables N°2	Ramus VMKII	27/11/2009	
		LOCAL AERATION DU LAC	3 Filtres	Ultra-filter AG 0048	15/03/2004
			Automate aération lac	Siemens	15/03/1994
	Compresseur d'Aération		Atlas copco CA45	15/03/1994	
	Cuve air aération lac		Marque indéfinie	15/06/2009	
	MESURES ET ANALYSES	Analyseur de chlore libre ET	Hach CL17	01/01/2001	
		Analyseur de matières organiques	Datalink CT200	15/05/2001	
		Analyseur de nitrates	Marque indéfinie	15/05/2001	
		Analyseur MES FLOC	Hach Solitax LXV423.99.00100	27/04/2010	
		Analyseur MES RECIRC	Hach SC100 + Solitax LXV423.99.00100	27/04/2010	
		Analyseur Nitrates ET	Datalink NT200	01/01/2001	
		Balance	Marque indéfinie	15/06/1989	
	Ensemble de Module d'Affichage SC1000	Hach SC1000 - LXV402.99.00001	03/09/2009		

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	MESURES ET ANALYSES	Equipement de mesure et analyses 2001	Marque indéfinie	31/12/2001
		Floculateur	Marque indéfinie SW1	15/06/1989
		Lot de 2 pH-mètres labo	Hach HQ30D.99.101000	21/05/2010
		Lot de 3 Sondes de Redox	Hach 6120600.99	15/07/2005
		Oxygène EB	Hach LDO (5790100)	06/05/2008
		PH-mètre ET	Hach Sonde pH DPD1R1.99	06/12/2010
		Sondes de PH	Hach Sonde pH numérique DPDR1.99	26/05/2010
		Spectrophotomètre labo	Hach DR5000	17/03/2010
		Turbidimètre ED n°1	Marque indéfinie SOLITAX SC (LXG4239910000)	01/06/2005
		Turbidimètre ED n°2	Hach Solitax LXV423.99.10000	09/11/2010
		Turbidimètre ET	Hach 1720D Turbidimeter	15/07/2005
		Turbidimètre Portable labo	Hach 2100QIS01	26/05/2010
		Verrerie	Marque indéfinie	15/06/1989
	PRETRAITEMENT	Agitateur Acidification	Dosapro milton roy HM1200 S 300	15/07/2005
		Agitateur charbon	Marque indéfinie	15/03/2001
		Chariot élévateur CHARBON ACTIF	Fenwick	15/03/2001
		Ensemble de Distribution de CO2	Marque indéfinie HP6	15/07/2005
		Lot de 2 Diffuseurs de CO2	Marque indéfinie	15/07/2005
		Pompe doseuse charbon N°1	Marque indéfinie	15/03/2001
		Pompe doseuse charbon N°2	Marque indéfinie	15/03/2001
		Vanne Modulante	Joucomatic	01/01/1990
		Vanne Murale BiPass	Ramus VMKII.2SA/316/316/VI-C	15/07/2005
	PRISE D'EAU	2 Vannes de Décharge	Amri	15/01/1986
		Pompe à Vide Hydromobile		20/11/2002
		Robinetterie (Tout type)	Marque indéfinie	15/01/1991
		Tuyauterie (tout type)	Marque indéfinie	15/01/1991
		Vanne de Décharge	Marque indéfinie OD	15/06/1992
		Vanne murale	Bayard	15/12/1991
	REPRISE	Ballon Anti Béliet REPRISE GUILLIERS	Charlatte 2000L	15/07/2005
		Ballon Anti-béliet REPRISE GOURHEL	Charlatte 1500L	15/07/2005
		Compresseur d'Air pour Ballons Anti-béliet	LT5	28/10/2005
		Pompe de Reprise GOURHEL	Ksb guinard MULTITEC D 150/05-12.2	15/07/2005
		Pompe de Reprise GUILLIER	Ksb guinard MULTITEC D 150/05-12.2	15/07/2005
		Pompe de Reprise Secours	Cem MEPP 315SR4	15/11/1990
	SALLE DE REUNION	Mobilier de Bureau	Marque indéfinie Table Chaise Fauteuil Armoire Ecran	15/07/2005
		Planche Synoptique	Stereau	15/07/2005
		Vidéo projecteur	Marque indéfinie	15/07/2005
	SERURERIE MENUISERIE	Lot de 2 Portes Etanches	Rmc Diam500mm	15/07/2005
		Lot de 3 Trous d'Homme	Rmc Diam900mm	15/07/2005
		Portail Electrique	Marque indéfinie Coulissant	15/06/2003
		Serrurerie (tout type)	Marque indéfinie	10/12/2003
		Serrurerie Boues (tout type)	Marque indéfinie	15/01/1991
	TRAITEMENT DES BOUES	Agitateur	Marque indéfinie SR4640	15/12/2001
		Armoire Puits Egoutture	Legrand Atlantique 55	15/01/1991
		Débitmètre extraction des boues	Siemens MAG3100	21/08/2008
		Herse	Rmc HER04	15/06/2000

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	TRAITEMENT DES BOUES	Pompe bassin tampon n°1	Flygt CP3085MT434	21/04/2010
		Pompe bassin tampon n°2	Flygt CP3085MT434	21/04/2010
		Pompe Egoutture N°1	Flygt	15/01/2007
		Pompe Egoutture N°2	Flygt 3102.180	15/01/2007
		Pompe Extraction N°2	Marque indéfinie	24/04/2007
		Sonde de Niveau	Mobrey	15/12/2001
		Vanne pic Extraction N°1	Dosapro	01/09/2008
	TRAITEMENT DES EAUX	2 Rotamètres	Georges fisher SK20	15/07/1997
		6 Vannes Pic DN20/27	Dosapro 6 vannes	15/07/2005
		Adoussiceur	Permo	31/12/2001
		Agitateur Coagulation	Dosapro milton roy HM2 600 S 370	15/07/2005
		Agitateur Floculation N°1	Dosapro milton roy FRF 02 03 S320/Z	15/07/2005
		Agitateur Floculation N°2	Dosapro milton roy FRF 02 03 S320/Z	15/07/2005
		Agitateur lait de chaux	Marque indéfinie VRP1051S150	03/10/2007
		Appareil respiratoire	Dreager PA80	15/01/1980
		Armoire déportée nitracycle	Sarel	31/12/2001
		Bac a Saumur	Marque indéfinie	31/12/2001
		Bac Lait de Chaux	Plastimarn	15/06/1994
		Chauffage	Vulcanic 6103.23 Inox 630mm	14/06/2010
		Chloromètre N°1	Cir CLORUS 31-VRS01AE000000	20/05/2005
		Chloromètre N°2	Cir CLORUS 31-VRS01AE000000	20/05/2005
		Compresseur air nitrate	Fini EC PART.100/101-2 TP 40050EU	30/11/2007
		Cuve Acide 4M3	Marque indéfinie	15/07/2005
		Cuve chlorite N°1	Marque indéfinie	15/03/1986
		Cuve chlorite N°2	Marque indéfinie	15/12/1983
		Cuve Chlorure Ferrique 30M3	Alldos	15/07/2005
		Cuve d'Expansion	Marque indéfinie	31/12/2001
		Cuve Soude 5M3	Marque indéfinie	15/07/2005
		Cuve Stockage Eluant	Marque indéfinie	31/12/2001
		Cuve sulfate	Marque indéfinie	15/06/1984
		Déshumidificateur Mobile	Marque indéfinie CDT 35	15/06/2001
		Détecteur de Fuite	Oldham MX32	15/07/2005
		Dévouteur chaux	Leroy sommer	15/06/1994
		Doseur chaux	Marque indéfinie DDMR40	15/06/1994
		Filtre résine	Marque indéfinie	31/12/2001
		Générateur	Wallace	15/12/1991
		Inverseur chlore	Cir INVELEC 313-AC100A0200	19/05/2005
		Lot de 3 Douches de Sécurité	Marque indéfinie +Lave Œil	15/07/2005
		Palan électrique TRAITEMENT DES EAUX	Victory	15/06/1984
		Pompe alimentation N°1	Flygt	31/12/2001
		Pompe alimentation N°2	Flygt	31/12/2001
		Pompe Doseuse Acide N°1	Alldos 209-13.8D - D03 R03 A	15/07/2005
		Pompe Doseuse Acide N°2	Alldos 209-13.8D - D03 R03 A	15/07/2005
		Pompe doseuse chlorite	Wallace EURO75	15/06/1991
		Pompe Doseuse Chlorure ferrique N°2	Grundfos DMX 75-4 B-PVC-R/V/G-E-A1	08/03/2010
		Pompe Doseuse Fe3Cl4 N°1	Alldos 221-75 D65 V63	15/07/2005
	Pompe Doseuse Fe3Cl4 N°2	Alldos 221-75 D65 V63	15/07/2005	
Pompe Doseuse Fe3Cl4 N°3	Alldos 221-75 D65 V63	15/07/2005		

Libellé Installation	Libellé sous-installation	Libellé équipement	Marque et type dans la marque	Date de mise en service
ST DU LAC AU DUC Cne PLOËRMEL	TRAITEMENT DES EAUX	Pompe Doseuse pré-remine n°1	Alldos 226-230M D01 R40 A02	15/07/2005
		Pompe Doseuse pré-remine n°2	Alldos 226-230M D01 R40 A02	15/07/2005
		Pompe Doseuse pré-remine n°3	Alldos 226-230M D01 R40 A02	15/07/2005
		Pompe Doseuse SA N°1	Dosapro GA45P4T3	15/10/2007
		Pompe Doseuse SA N°3	Dosapro GA45P4T3	15/10/2007
		Pompe Doseuse Soude N°1	Alldos 221-35 D60 R46	15/07/2005
		Pompe Doseuse Soude N°2	Alldos 221-27 D60 R46 V63	15/07/2005
		Pompe Doseuse Soude N°3	Alldos 221-27 D60 R46 V63	15/07/2005
		Pompe Doseuse Vers Carboflux	Alldos 226-230M D01 R40 V63	15/07/2005
		Pompe élua N°1	Someflu	21/12/2001
		Pompe élua N°2	Someflu	21/12/2001
		Pompe Filtre	Dosapro GM170K40N3	14/11/2003
		Pompe Filtre Secours	Dosapro D170	15/07/1997
		Pompe Saturateur N°1	Dosapro Serie G GM330M50Q3/	17 /07/2007
		Pompe Saturateur N°2	Dosapro A105	15/07/1997
		Pompe Saumure	Someflu HMPN 25.100	12/02/2007
		Pompe Saumure Secours	Someflu	21/12/2001
		Rampes chloromètre	Cir	17/05/2005
		Robinetterie (tout type)	Marque indéfinie	31/12/2001
		Saturateur	Marque indéfinie	15/06/1984
		Silo a Sel	S.o.v.a.p.	31/12/2001
		Silo chaux	S.o.v.a.p.	15/06/1994
		Tourelle de Ventilation	Marque indéfinie VSB 14.4 T HDS	15/07/2005
		Tuyauterie	Marque indéfinie	15/06/1984
		Tuyauterie tour d'ozone	Marque indéfinie	15/12/1991
		Vanne bâche nitracycle	Marque indéfinie	21/12/2001
		Vide cave nitracycle	Grundfos KP350 AV-1 013N1400	27/03/2009
	Compteur Eau de Service GOURHEL	Schlumberger	15/12/2000	
	Compteur Réservoir Ploërmel	Socam	01/01/1951	
	Compteur Vers Gourhel	Socam Sensus WP300	19/04/2005	
	Compteur Vers Guilliers	Socam WP 250	15/06/2005	
	Débitmètre Totalisateur Eau de Service	Siemens SITRANS F M MAGFLO MAG 5100W	13/01/2009	

15.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION

Date : 10/04/2011

Partenaire : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau PLOERMEL
Référence contrat : 562.500/10

SAUR

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
part SAUR		
Prix (HT) à compter du 01/01/2011	Redevance : Abonnement - part SAUR	
Devise : Euro	Date d'actualisation : 02/11/2010	K : 1,116262
Prix révisé = [K=1,116262] * Prix de base		

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix	
Formule de révision : $0,125 + 0,512 \times \text{ICHTTS1} / \text{ICHTTS1} + 0,014 \times \text{MELBT00} / \text{MELBT00} + 0,166 \times \text{MIM86} / \text{MIM86} + 0,149 \times \text{FSD2} / \text{FSD2} + 0,034 \times \text{TP10a} / \text{TP10a}$	
Contrat 562500/10 au 01/01/2007	
Applications des indices : Valeur connue	
K Intermédiaire : 1,116262	

Valeurs de base des paramètres utilisés		Valeurs actualisées au 01/11/2010					
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
ICHTTS1	COUT HORAIRE DU TRAVAIL TOUS SALAIRES BASE 100-97	01/06/2010	06/10/2010	SITE INTERNBT INSEE		1,43	145,86000
	Substitué avec coeff. 1,43 par ICHTE						102,00000
MELBT00	ELECTRICITE BASSE TENSION (CVS) BASE 100 EN 2000	01/09/2010	28/10/2010	SITE INTERNBT INSEE		1,036	114,37440
	Substitué avec coeff. 1,036 par 1570283						110,40000
MIM86	INDICES DES PRIX DES MATERIELS.BASE 1 EN 1986	01/05/2010	15/10/2010	MTPB 5577			1,71570
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDB,C,T)	01/08/2010	08/10/2010	MTPB 5576			117,40000
TP10a	CANALISATIONS,BOGOTS,ASST,ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	01/07/2010	29/10/2010	MTPB 5579			126,30000

Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=	0,125+0,512xCHTTS1/CHTTS1+0,014xMELEBT00/MELEBT00+0,166xMIMS6/MIMS6+0,149xFSD2/FSD2+0,034xTP10a/TP10a	0,1250000000
.	0,125	
.	0,512 x	145,86 / 128,5
.	0,014 x	114,3744 / 103,6
.	0,166 x	1,7157 / 1,541
.	0,149 x	117,4 / 103,7
.	0,034 x	126,3 / 104,4
.		=====
.		1,116261735

K définitif : 1,116262

CRITERES TARIFAIRES

Diamètre compteur sur rubrique : (012 mm,015 mm,020 mm),(025 mm,030 mm,040 mm),(050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm),(100-20 mm,100-25 mm,100-30 mm,100-40 mm,125 mm,150 mm,150-40 mm,200 mm,250 mm,300 mm,400 mm,40-15 mm,40-20 mm,500 mm,50-15 mm,50-20 mm,60/65-20 mm,...)

Equipements publics et municipaux : (Autres),(Avec Abonnement),(Sans Abonnement)

Référence client sur tiers : (DENOUAL RAYMOND (4128081128))(SALOUX ANDRE (4128086435))(BARL LE BARON NICOL (4128089489))(MARTIN CHRISTIAN (4128091015))(Autre)

Usage : (Agricole),(Equipements publics et municipaux),(Installations industrielles)

Diamètre compteur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers SALOUX ANDRE (4128086435)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 012 mm, 015 mm, 020 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers EARL LE BARON NICOL (4128089489)*

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 012 mm, 015 mm, 020 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers MARTIN CHRISTIAN (4128091015)*

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 012 mm, 015 mm, 020 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers Autre*

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	25,00	27,91				
Agricole	14,00	15,63				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	25,00	27,91				

*Diamètre compieur sur rubrique 012 mm, 015 mm, 020 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur tiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)*

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur iers SALOUX ANDRE (4128086435)*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur iers EARL LE BARON NICOL (4128089489)*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur iers MARTIN CHRISTIAN (4128091015)*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur iers Autre*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	22,50	25,12				

Installations industrielles	n.r.	n.r.					
-----------------------------	------	------	--	--	--	--	--

Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers SALCUX ANDRE (4128086435)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers EARL LE BARON NICOL (4128089489)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers MARTIN CHRISTIAN (4128091015)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				

Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.					
Installations industrielles	n.r.	n.r.					

Diamètre compteur sur rubrique 012 mm, 015 mm, 020 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers Autre

n.r.= non assujetti à la redevance.

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 025 mm, 030 mm, 040 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)

n.r.= non assujetti à la redevance.

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 025 mm, 030 mm, 040 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers SALOUX ANDRE (4128086435)

n.r.= non assujetti à la redevance.

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 025 mm, 030 mm, 040 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers EARL LE BARON NICOL (4128089489)

n.r.= non assujetti à la redevance.

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				

Agricole	n.r.	n.r.							
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.							
Installations industrielles	n.r.	n.r.							

*Diamètre compteur sur rubrique 025 mm, 030 mm, 040 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers MARTIN CHRISTIAN (4128091015)*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.						
Agricole	n.r.	n.r.						
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.						
Installations industrielles	n.r.	n.r.						

*Diamètre compteur sur rubrique 025 mm, 030 mm, 040 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers Autre*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	30,00	33,49						
Agricole	18,00	20,09						
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.						
Installations industrielles	30,00	33,49						

*Diamètre compteur sur rubrique 025 mm, 030 mm, 040 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur tiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.						
Agricole	n.r.	n.r.						
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.						
Installations industrielles	n.r.	n.r.						

*Diamètre compteur sur rubrique 025 mm, 030 mm, 040 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur tiers SALOUX ANDRE (4128086435)*

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur usiers EARL LE BARON NICOL (4128080489)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur usiers MARTIN CHRISTIAN (4128091015)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur usiers Autre

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	23,20	25,90				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur usiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence clients sur tiers SALOUX ANDRE (4128086435)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence clients sur tiers EARL LE BARON NICCOL (4128089489)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence clients sur tiers MARTIN CHRISTIAN (4128091015)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement

Référence client sur tiers Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.		
Agricole	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.		
Installations industrielles	n.r.	n.r.		

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm, 060 mm, 060/065 mm, 065 mm, 080 mm, 100 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers **DENOUAL RAYMOND (4128081228)**

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.		
Agricole	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.		
Installations industrielles	n.r.	n.r.		

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm, 060 mm, 060/065 mm, 065 mm, 080 mm, 100 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers **SALOUX ANDRE (4128086435)**

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.		
Agricole	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.		
Installations industrielles	n.r.	n.r.		

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm, 060 mm, 060/065 mm, 065 mm, 080 mm, 100 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur tiers **EARL LE BARON NICOL (4128080489)**

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.		
Agricole	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.		
Installations industrielles	n.r.	n.r.		

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm, 060 mm, 060/065 mm, 065 mm, 080 mm, 100 mm

Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur users MARTIN CHRISTIAN (4128091015)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Référence client sur users Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	50,00	55,81				
Agricole	35,00	39,07				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	50,00	55,81				

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur users DENOUAL RAYMOND (4128081128)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur users SALOUX ANDRE (4128086435)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 050 mm, 060 mm, 060/065 mm, 065 mm, 080 mm, 080 mm, 100 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur tiers EARL LE BARON NICOL (4128089489)

Usage	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.		
Agricole	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.		
Installations industrielles	n.r.	n.r.		

Diamètre compieur sur rubrique 050 mm, 060 mm, 060/065 mm, 065 mm, 080 mm, 100 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur tiers MARTIN CHRISTIAN (4128091015)

Usage	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.		
Agricole	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.		
Installations industrielles	n.r.	n.r.		

n.r.= non assujetti à la redevance

Diamètre compieur sur rubrique 050 mm, 060 mm, 060/065 mm, 065 mm, 080 mm, 100 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur tiers Autre

Usage	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.		
Agricole	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	26,00	29,02		
Installations industrielles	n.r.	n.r.		

n.r.= non assujetti à la redevance

Diamètre compieur sur rubrique 050 mm, 060 mm, 060/065 mm, 065 mm, 080 mm, 100 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)

Usage	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.		
Agricole	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.		
Installations industrielles	n.r.	n.r.		

n.r.= non assujetti à la redevance

*Diamètre compieur sur rubrique 050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers SALOUX ANDRE (4128086435)*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers EARL LE BARON NICOL (4128089489)*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers MARTIN CHRISTIAN (4128091015)*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

*Diamètre compieur sur rubrique 050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers Autre*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				

Installations Industrielles	n.r.	n.r.				
-----------------------------	------	------	--	--	--	--

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Reference client sur tiers **DENOUAL RAYMOND (4128081128)**

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations Industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Reference client sur tiers **SALOUX ANDRE (4128086435)**

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations Industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Reference client sur tiers **EARL LE BARON NICOL (4128089489)**

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations Industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Autres
Reference client sur tiers **MARTIN CHRISTIAN (4128091015)**

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm,100-25 mm,100-30 mm,100-40 mm,125 mm,150 mm,150-40 mm,200 mm,250 mm,300 mm,400 mm,40-15 mm,40-20 mm,500 mm,50-15 mm,50-20 mm,60/65-20 mm,60-15 mm,60-20 mm,80-15 mm,80-20 mm,80-30 mm

Equipements publics et municipaux Autres

Référence client sur tiers Autre

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	65,00	72,56				
Agricole	52,00	58,05				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	65,00	72,56				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm,100-25 mm,100-30 mm,100-40 mm,125 mm,150 mm,150-40 mm,200 mm,250 mm,300 mm,400 mm,40-15 mm,40-20 mm,500 mm,50-15 mm,50-20 mm,60/65-20 mm,60-15 mm,60-20 mm,80-15 mm,80-20 mm,80-30 mm

Equipements publics et municipaux Avec Abonnement

Référence client sur tiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm,100-25 mm,100-30 mm,100-40 mm,125 mm,150 mm,150-40 mm,200 mm,250 mm,300 mm,400 mm,40-15 mm,40-20 mm,500 mm,50-15 mm,50-20 mm,60/65-20 mm,60-15 mm,60-20 mm,80-15 mm,80-20 mm,80-30 mm

Equipements publics et municipaux Avec Abonnement

Référence client sur tiers SALOUX ANDRE (4128086435)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur users EARL LE BARON NICCOL (4128080489)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur users MARTIN CHRISTIAN (4128091015)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Avec Abonnement
Référence client sur users Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	23,00	25,67				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur users DENOUAL RAYMOND (4128081128)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur iters SALOUX ANDRE (4128086435)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur iters EARL LE BARON NICOL (4128089489)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur iters MARTIN CHRISTIAN (4128091015)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/63-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm
Equipements publics et municipaux Sans Abonnement
Référence client sur tiers Autre

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

n.r.= non assujetti à la redevance

Date : 10/04/2011

SAUR

Partenaire : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau PLOERMEL

Référence contrat : 562.500/10

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
Entretien compteur		
Prix (HT) à compter du 01/01/2011		
Redevance : Location de compteur - Entretien compteur		
Devise : Euro	Date d'actualisation : 02/11/2010	K : 1,116262
Prix révisé = [K=1,116262] * Prix de base		

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix

Formule de révision : $0,125 + 0,512 \times \text{ICHTTS1} / \text{ICHTTS1} + 0,014 \times \text{MELBT00} / \text{MELBT00} + 0,166 \times \text{MIMS6} / \text{MIMS6} + 0,149 \times \text{FSD2} / \text{FSD2} + 0,034 \times \text{TP10a} / \text{TP10a}$		
Contrat 562500/10 au 01/01/2007		
Applications des indices : Valeur connue		
K Intermédiaire : 1,116262		

Valeurs de base des paramètres utilisés		Valeurs actualisées au 01/11/2010						
Indice	Description	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Raect.	Valeur actualisée
ICHTTS1	COUT HORAIRE DU TRAVAIL TOUS SALARIES BASE 100-97 Substitué avec coeff. 1,43 par ICHTE	128,500000	01/06/2010	06/10/2010	SITE INTERNET INSEB		1,43	102,000000
MELBT00	ELECTRICITE BASSE TENSION (CVS) BASE 100 EN 2000 Substitué avec coeff. 1,036 par 1570283	103,600000	01/09/2010	28/10/2010	SITE INTERNET INSEB		1,036	114,374400
MIMS6	INDICES DES PRIX DES MATERIELS BASE 1 EN 1986	1,570283	01/05/2010	15/10/2010	MTPB 5577			110,400000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDB C.I)	1,54100	01/08/2010	08/10/2010	MTPB 5576			1,71570
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	103,700000	01/07/2010	29/10/2010	MTPB 5579			117,400000
		104,400000						126,300000

Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,125+0,512x(1CHTTS1)/CHTTS1+0,014xMELEBT00/MELEBT00+0,166xMIMS6/MIMS6+0,149xFSD2/FSD2+0,034xTP10a/TP10a	
• 0,125	0,125000000
+ 0,512	+ 0,581169805
+ 0,014	+ 0,015456000
+ 0,166	+ 0,184819079
+ 0,149	+ 0,168684667
+ 0,034	+ 0,041132184
	=====
	1,116261735

K définitif : 1,116262

CRITERES TARIFAIRES

Diamètre compieur sur rubrique : (012 mm,015 mm,020 mm);(025 mm,030 mm,040 mm);(050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm);(100-20 mm,100-25 mm,100-30 mm,100-40 mm,125 mm,150 mm,150-40 mm,200 mm,250 mm,300 mm,400 mm,40-15 mm,40-20 mm,500 mm,50-15 mm,50-20 mm,60/65-20 mm,...)

Usage : (Autres);(Agricole);(Equipements publics et municipaux);(Installations industrielles)

Diamètre compieur sur rubrique 012 mm,015 mm,020 mm

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	2,50	2,79				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 025 mm,030 mm,040 mm

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	6,80	7,59				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compieur sur rubrique 050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,080 mm,100 mm

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	24,00	26,79				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Diamètre compoieur sur rubrique 100-20 mm, 100-25 mm, 100-30 mm, 100-40 mm, 125 mm, 150 mm, 150 mm, 150-40 mm, 200 mm, 250 mm, 300 mm, 400 mm, 40-15 mm, 40-20 mm, 500 mm, 50-15 mm, 50-20 mm, 60/65-20 mm, 60-15 mm, 60-20 mm, 80-15 mm, 80-20 mm, 80-30 mm

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.				
Agricole	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	42,00	46,88				
Installations industrielles	n.r.	n.r.				

Date : 10/04/2011

SAUR

Partenaire : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau PLOERMEL

Référence contrat : 562500/10

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
part SAUR Distribution		
Prix (HT) à compter du 01/01/2011		
Redevance : Consommation - part SAUR Distribution		
Date d'actualisation : 02/11/2010 K : 1,116262		
Prix révisé = [K=1,116262] * Prix de base		

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix	
Formule de révision : $0,125+0,512 \times \text{ICHTTS1} / \text{ICHTTS1} + 0,014 \times \text{MELBT00} / \text{MELBT00} + 0,166 \times \text{MIMS6} / \text{MIMS6} + 0,149 \times \text{FSD2} / \text{FSD2} + 0,034 \times \text{TP10a} / \text{TP10a}$	
Contrat 562500/10 au 01/01/2007	
Applications des indices : Valeur connue	
K intermédiaire : 1,116262	

Valeurs de base des paramètres utilisés						Valeurs actualisées au 01/11/2010		
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée	
ICHTTS1	COUT HORAIRE DU TRAVAIL TOUTS SALARIES BASE 100-97 Substitué avec coeff. 1,43 par ICHIE	01/06/2010	06/10/2010	SITE INTERNET INSEE		1,43	102,00000	
MELBT00	ELECTRICITE BASSE TENSION (CVS) BASE 100 EN 2000 Substitué avec coeff. 1,036 par 1570283	01/09/2010	28/10/2010	SITE INTERNET INSEE		1,036	114,37440	
MIMS6	INDICES DES PRIX DES MATERIELS BASE 1 EN 1986	01/05/2010	15/10/2010	MTPB 5577			1,71570	
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDB,C,T)	01/08/2010	08/10/2010	MTPB 5576			117,40000	
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	01/07/2010	29/10/2010	MTPB 5579			126,30000	

Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,125+0,512xICHTTS1/ICHTTS1+0,014xMELEBT00/MELEBT00+0,166xMIM86/MIM86+0,149xFSD2/FSD2+0,034xTP10a/TP10a	
.	0,125
+	0,512 x 145,86 / 128,5
+	0,014 x 114,3744 / 103,6
+	0,166 x 1,7157 / 1,541
+	0,149 x 117,4 / 103,7
+	0,034 x 126,3 / 104,4
.	=====
.	1,116261735

K définitif : 1,116262

CRITERES TARIFAIRES

Référence client sur tiers : (DENOUAL RAYMOND (4128081128));(SALOUX ANDRE (4128086435));(EARL LE BARON NICOL (4128089489));(MARTIN CHRISTIAN (4128091015));(Autre)
Usage : (Agriculture);(Installations publiques et municipales);(Installations industrielles)
Tranche (m3/an) définies sur le critère Usage

Référence client sur tiers DENOUAL RAYMOND (4128081128)

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	[1 , 30]	[31 , 500]	[501 , 6000]	[6001 , 24000]	Prix de base	Prix actualisé
Agriculture	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	[24001 , 100000]	100001 - Maximum	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Agriculture	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	l - Maximum	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base
Agriculture	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	l - Maximum	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujéti à la redevance

Usage	Tranches					
	[1 , 30]	[31 , 500]	[501 , 6000]	[6001 , 24000]	Prix de base	Prix actualisé
Installations industrielles	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	[24001 , 100000]	100001 - Maximum	Prix de base	Prix actualisé
Installations industrielles	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Référence clients sur tiers SALOUX ANDRE (4128086435)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	[1 , 30]	[31 , 500]	[501 , 6000]	[6001 , 24000]
Autres	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	[24001 , 100000]	100001 - Maximum	Prix de base	Prix actualisé
Autres	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	1 - Maximum	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base
Agricole	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	1 - Maximum	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	[1 , 30]	[31 , 500]	[501 , 6000]	[6001 , 24000]
Installations industrielles	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	[24001 , 100000]	100001 - Maximum	Prix de base	Prix actualisé
Installations industrielles	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Référence clients sur tiers EARL LE BARON NICOL (4128089489)

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches			
	[1 , 30]	[31 , 500]	[501 , 6000]	[6001 , 24000]
Autres	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	[24001 , 100000]		100001 - Maximum			
Autres	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	I - Maximum					
Agricole	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	I - Maximum					
Equipements publics et municipaux	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	[1 , 30]		[31 , 500]		[501 , 6000]	
Installations industrielles	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	[24001 , 100000]		100001 - Maximum			
Installations industrielles	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
<i>Référence client sur usés MARTIN CHRISTIAN (4128091015)</i>						
n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	[1 , 30]		[31 , 500]		[501 , 6000]	
Autres	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	[24001 , 100000]		100001 - Maximum			
Autres	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	I - Maximum					
Agricole	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches					
	I - Maximum					
Equipements publics et municipaux	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujéti à la redevance		Tranches					
	[1 , 30]	[31 , 500]	[501 , 6000]	[6001 , 24000]			
Usage	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	
Installations Industrielles	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	
n.r.= non assujéti à la redevance		Tranches					
	[24001 , 100000]	100001 - Maximum					
Usage	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	
Installations Industrielles	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	
Réfêrence clients sur iêrs Autre							
n.r.= non assujéti à la redevance		Tranches					
	[1 , 30]	[31 , 500]	[501 , 6000]	[6001 , 24000]			
Usage	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	
Autres	0,1800	0,2009	0,3800	0,4242	0,2700	0,2000	
n.r.= non assujéti à la redevance		Tranches					
	[24001 , 100000]	100001 - Maximum					
Usage	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	
Autres	0,1500	0,1674	0,1200	0,1340	n.r.	n.r.	
n.r.= non assujéti à la redevance		Tranches					
	1 - Maximum						
Usage	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	
Agricole	0,3000	0,3349	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	
n.r.= non assujéti à la redevance		Tranches					
	1 - Maximum						
Usage	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	
Equipements publics et municipaux	0,1200	0,1340	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	
n.r.= non assujéti à la redevance		Tranches					
	[1 , 30]	[31 , 500]	[501 , 6000]	[6001 , 24000]			
Usage	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	
Installations Industrielles	0,1800	0,2009	0,3800	0,4242	0,3014	0,2000	
n.r.= non assujéti à la redevance		Tranches					
	[24001 , 100000]	100001 - Maximum					
Usage	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	
Installations Industrielles	0,1500	0,1674	0,1200	0,1340	n.r.	n.r.	

Date : 10/04/2011

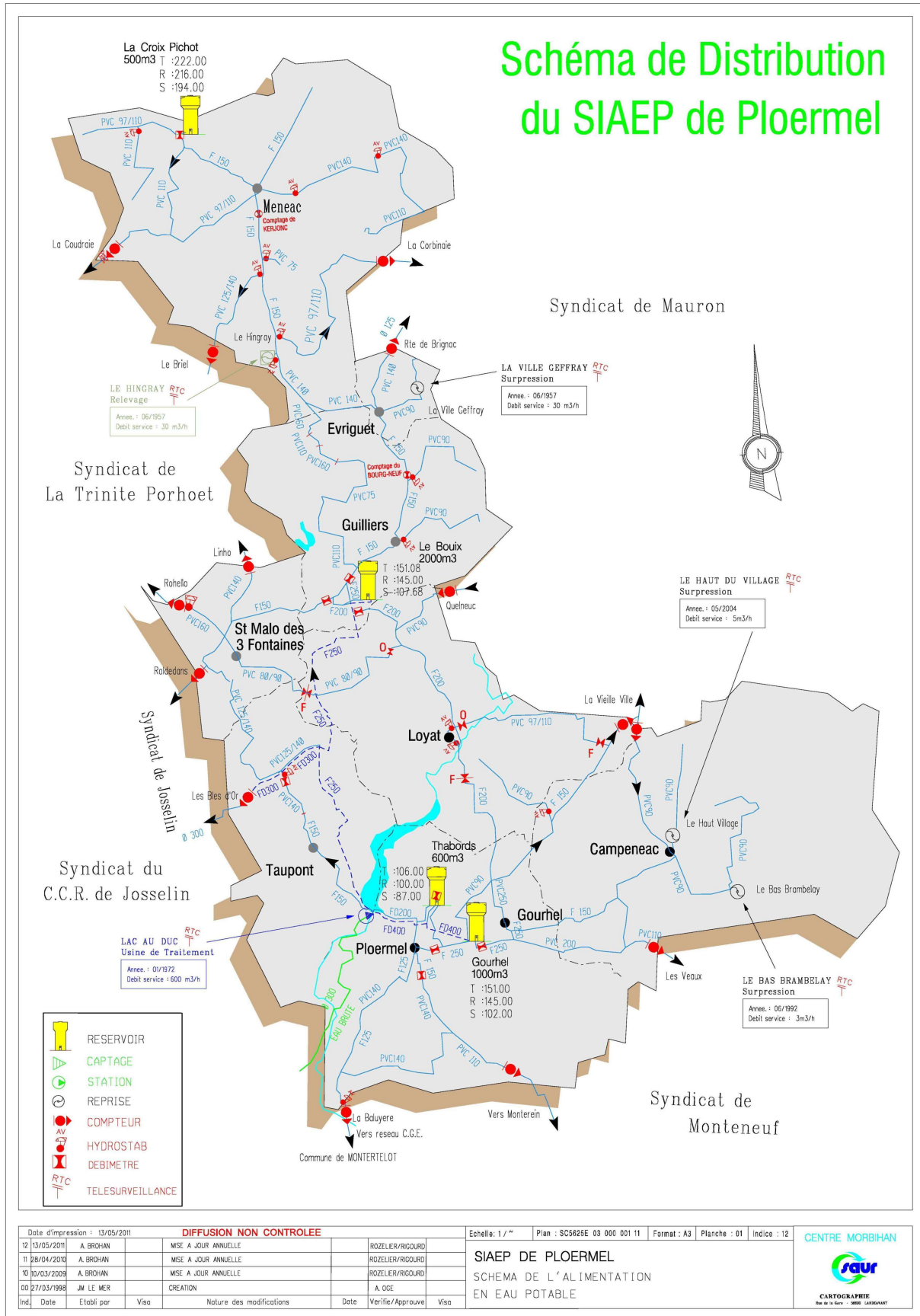
SAUR
Partenaire : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau PLOERMEL
Référence contrat : 562500/10

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
part SAUR Production et Achat d'eau		
Redevance : Consommation - part SAUR Production et Achat d'eau		
Prix (HT) à compter du 01/01/2011	Date d'actualisation : 11/02/2011 K : 1,116262	
Devise : Euro		
CRITERES TARIFAIRES		
Tranche (m3/an)		

n.r.= non assujéti à la redevance

Tranche	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
1 - Maximum	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

15.3 SCHEMA DE DISTRIBUTION DU RESEAU



15.4 PROGRAMME DE RENOUELEMENT

DETAIL DU RENOUELEMENT REALISE POUR L'ANNEE



Participation (€)	2010	Dotation annuelle actualisée (€)	2010	Coefficient d'actualisation de la dotation	2010
			110 639		1,097

Maitre d'ouvrage :	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Ploërmel	Montant réalisé pour l'année (€)	127 386
--------------------	---	----------------------------------	---------

Comptage Les Blés d'or Cne TAUPONT

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Clause initiale de renouvellement de l'équipement	Montant contractuel actualisé (€)
Compteur Export vers MONTENEUF :	04/02/2010	Total	Programme	2 896
			Total (€)	2 896

DETAIL DU RENOUVELLEMENT REALISE POUR L'ANNEE

Maitre d'ouvrage :	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Ploërmel	Montant réalisé pour l'année (€)	127 386
--------------------	---	----------------------------------	---------

EXHAURE DE L'HERBINAYE Cne GUILLAC

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Clause initiale de renouvellement de l'équipement	Montant contractuel actualisé (€)
Armoire électrique :	19/05/2010	Total	Programme	10 581
Grille de grillage :	04/03/2010	Total	Programme	1 316
Plaques caniveaux :	19/04/2010	Total	Programme	2 413
Pompe n°1 :	17/03/2010	Total	Programme	4 793
Pompe n°2 :	10/03/2010	Total	Programme	4 793
Pompe n°3 :	09/07/2010	Total	Programme	35 033
Portail facade :	15/03/2010	Total	Programme	4 290
Portail lateral :	16/03/2010	Total	Programme	3 291
Robinetterie refoulement :	18/03/2010	Total	Programme	8 358
Serrurerie :	23/06/2010	Total	Programme	3 071
Télésurveillance :	19/05/2010	Total	Programme	2 463
Tuyauteries de refoulement :	17/03/2010	Total	Programme	13 790
			Total (€)	94 193

RL LE HAUT VILLAGE Cne CAMPENEAC

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Clause initiale de renouvellement de l'équipement	Montant contractuel actualisé (€)
Clapets aspiration :	04/08/2010	Total	Programme	548
			Total (€)	548

DETAIL DU RENOUVELLEMENT REALISE POUR L'ANNEE

Maître d'ouvrage :	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Ploërmel	Montant réalisé pour l'année (€)	127 386
--------------------	---	----------------------------------	---------

ST DU LAC AU DUC Cne PLOERMEL

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Clause initiale de renouvellement de l'équipement	Montant contractuel actualisé (€)
Analyseur MES FLOC :	27/04/2010	Total	Programme	2 852
Analyseur MES RECIRC :	27/04/2010	Total	Programme	2 852
Lot de 2 pHmètres labo :	21/05/2010	Total	Programme	3 112
Phmètre ET :	06/12/2010	Total	Programme	3 112
Pompe bassin tampon n°1 :	21/04/2010	Total	Programme	1 865
Pompe bassin tampon n°2 :	21/04/2010	Total	Programme	1 865
Pompe Doseuse SA N°2 :	08/03/2010	Total	Programme	1 245
Sondes de PH :	26/05/2010	Total	Programme	2 337
Spectrophotomètre labo :	17/03/2010	Total	Programme	6 856
Turbidimètre ED n°2 :	09/11/2010	Total	Programme	2 337
Turbidimètre Portable labo :	26/05/2010	Total	Programme	1 316
			Total (€)	29 749

BILAN DU RENOUELEMENT REALISE AU TITRE DU PROGRAMME



Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Ploërmel

DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total (€)
Dotation (€)	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	100 865	1 512 975

COEFFICIENTS	2007	2008	2009	2010
Coefficient d'actualisation de la dotation	1,03250	1,06240	1,10310	1,09690
Coefficient d'actualisation de report de solde	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000

RENOUELEMENT REALISE	2007	2008	2009	2010
Dotation actualisées (€)	104 143	107 159	111 264	110 639
Report de solde actualisé (€)	0	68 279	28 238	105 686
Renouvellement réalisé Total (€)	35 864	147 200	33 817	127 366
Participation (€)	0	0	0	0

Solde (€)	68 279	28 238	105 686	88 938
------------------	---------------	---------------	----------------	---------------

Le montant annuel de la dotation est actualisé avec un coefficient précisé dans le contrat ou à défaut le coefficient d'actualisation du prix de l'eau.

15.5 L'ORGANISATION DE SAUR

1) LE PERSONNEL

1.1 Organisation régionale

SAUR Ouest, en quelques chiffres, c'est :

- 1 300 Collaborateurs mobilisables sur la région
- 750 contrats Eau & Assainissement
- 750 000 clients eau potable
- 521 000 clients assainissement
- 1,8 millions d'habitants desservis
- CA 2010 = 202 millions €uros

1.2 Organisation du Centre

Le Centre d'exploitation du MORBIHAN est basé rue de La Gare – 56690 LANDEVANT.

Il est divisé en deux secteurs d'exploitation : la Zone Nord et Est et la Zone Littorale et Ouest.

Fort d'un effectif de 260 personnes, le Centre Morbihan gère 28 contrats en eau potable et environ 243 500 clients, 77 contrats en assainissement et environ 171 800 clients.

Garantie de continuité de service 24h/24 et modalités d'accueil (locaux, horaires, ...).

Les prestations qui sont garanties aux usagers sont les suivantes :

- une proposition de rendez-vous dans un délai de 8 jours en réponse à toute demande, avec respect de l'horaire du rendez-vous dans une plage de 3 heures,
 - une assistance technique au numéro de téléphone indiqué sur la facture (prix d'un appel local 02 56 56 20 09), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour répondre aux urgences techniques avec un délai garanti d'intervention d'un technicien dans les 2 heures en cas d'urgence,
 - un accueil téléphonique au numéro de téléphone indiqué sur la facture (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20 h pour effectuer toutes vos démarches et répondre à toutes vos questions,
 - une réponse écrite à vos courriers dans les 15 jours suivant leur réception, qu'il s'agisse de questions techniques ou relatives aux factures,
 - une permanence à votre disposition dans les conditions suivantes :
 - Adresse : Place René Cassin 56408 AURAY Cédex
 - Jours d'ouverture : du lundi au vendredi
 - Horaires d'ouverture : 08h00-18h00 sans interruption
- pour l'installation d'un nouveau branchement :
- l'envoi du devis sous 8 jours après réception de la demande (ou après rendez-vous d'étude des lieux, si nécessaire),
 - la réalisation des travaux à la date qui convient au client ou au plus tard dans les 35 jours après acceptation du devis et obtention des autorisations administratives.

ORGANISATION PAR METIERS

Notre démarche qualité couronnée par la certification AFAQ QSE a conduit l'ensemble de notre société à s'organiser par métiers.

- **La production / traitement**
Dans cette filière est regroupé le savoir-faire nécessaire de techniciens qui ont exclusivement pour action le fonctionnement et le suivi des stations d'eau potable et d'eaux usées.
- **La distribution / collecte**
Dans cette filière, sont regroupés les techniciens hydrauliciens qui sont exclusivement employés sur les réseaux de distribution et de collecte.

- **La maintenance**

Dans cette filière, sont regroupés les techniciens : électromécaniciens, automaticiens, informaticiens industriels, qui interviennent pour les dépannages, l'entretien préventif et les renouvellements sur toutes les installations électromécaniques.

- **La clientèle**

Dans cette filière sont regroupés les chargés de clientèle (agents de bureaux) et les agents clientèles (agents de terrain). Cette organisation initiée par la démarche qualité nous permet de vous garantir un niveau de service élevé en nous entraînant dans un cycle de progrès continu. Désireux d'être à proximité de nos clients, nous nous déplaçons sur simple appel téléphonique de leur part.

2) LES MOYENS

2.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC

En 2010, SAUR dispose d'un réseau de deux laboratoires d'analyses accrédités COFRAC intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat. En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés.

- Laboratoire Régional Saur Sud Est 30936 NIMES CEDEX 09
- Laboratoire Régional Saur Nord Ile-de-France Normandie et National 78312 MAUREPAS

Ces laboratoires assurent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

2.2 Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre un ensemble de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement :

SAPHIR	Gestion de la clientèle
J@DE	Gestion des achats et de la comptabilité
MIRE QUALITE PRODUIT	Gestion de la qualité de l'eau
MIRE PRODUCTION	Gestion de la production et du traitement de l'eau
MIRE FORCE MOTRICE	Gestion de l'énergie électrique
MIRE PATRIMOINE	Gestion des équipements techniques
MIRE RENOUVELLEMENT	Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques
MIRE RAD	Génération des rapports annuels du délégué destinés aux collectivités
GEF et GEF PREVENTIF	Gestion de l'exploitation (maintenance, production, distribution)
PDI / MOBITECH	Planification des interventions de terrain
VAL	Gestion des épandages agricoles
AGATE	Gestion de l'assainissement non collectif
CART@JOUR - ANC	Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C Informatique)
AQUASOFT	Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y compris de la qualité de l'eau
BACARA	Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux
NET & GIS	Cartographie informatisée des réseaux
WINRAM	Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression
CHARLINE	Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement
STANDARDS D'AUTOMATISMES	Contrôle commande des installations déléguées à l'aide d'automates programmables
ELOISE et SCOPE	Système de supervision locale des installations de production ou traitement
GEREMI 32	Télesurveillance à distance et gestion des alarmes des installations de production ou traitement
@collectivité	Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des installations, suivi des contrôles des installations ANC.

3) L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE CENTRE

La gestion du service de l'eau est assurée en continuité de service par une organisation d'astreinte qui permet de mobiliser plus de 30 personnes 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Afin d'obtenir une efficacité maximum en répondant de manière adaptée à chaque situation, le service de permanence est constitué :

- De techniciens d'exploitation joignables par téléphone 24h/24 : ce sont ces techniciens qui assurent les missions opérationnelles sur le terrain et réceptionnent et assurent eux-mêmes les interventions sur alarmes.
- D'électromécaniciens, qui assurent la surveillance des installations électromécaniques et qui sont immédiatement alertés en cas de panne nécessitant des compétences en automatisme, électricité ou mécanique.
- D'un encadrant qui assiste les techniciens. Il réceptionne les appels clients et assure la coordination des opérations et l'assistance technique. Il peut décider de renforcer le dispositif en appelant des personnes hors astreinte.
- Un cadre est également de permanence sur le Centre. Sa mission, en cas de problème, est d'assurer les contacts avec les élus, les administrations, la presse, de prendre les décisions adaptées, d'engager tous moyens qu'il juge utiles pour régler la crise et de mobiliser l'échelon régional voire national de SAUR en cas de besoin, en particulier pour la gestion des crises majeures pouvant avoir une répercussion médiatique, sanitaire ou environnementale.

4) LA DEMARCHE DE MANAGEMENT



Le système de Management QSE intégré :

Notre Compétence, Votre Garantie

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur en France a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes des ses clients et autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 10 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien :

- la qualité du service ou de la prestation technique rendus,
- la santé et la sécurité de ses collaborateurs,
- la préservation de l'environnement.

Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des risques opérationnels inhérents à ses activités qu'il s'agisse :

- des risques qualité associés à un non respect de ses obligations contractuelles,
- des risques sanitaires associés à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable,
- des risques environnementaux associés à une pollution du milieu récepteur, aux émissions de gaz à effet de serre ou encore au devenir des déchets produits sur les sites,
- des risques en matière de santé et de sécurité de tous les collaborateurs amenés à intervenir sur les sites, qu'il s'agisse des risques routiers, des risques associés au travail en hauteur, aux milieux confinés et la présence de produits dangereux...

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers du Pôle Eau et Assainissement, analyse la conformité réglementaire des installations et met en place des plans d'amélioration.

Saur réalise également des exercices de simulation d'urgence ou de crise de manière à développer, à

tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité de réaction dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles que l'ARS, Préfecture, pompiers, ...

Ces efforts et cette dynamique permettent aux 6 régions métropolitaines du Pôle Eau et Assainissement d'être certifiées selon les 3 référentiels internationaux de management suivants :

- **Norme ISO 9001 : 2008**, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni par l'entreprise,
- **Référentiel OHSAS 18001 : 2007**, orienté vers le management de la sécurité dans l'entreprise et sur la maîtrise des risques liés à la santé des collaborateurs,
- **Norme ISO 14001 : 2004**, orientée vers la protection de l'environnement, qu'il s'agisse de l'air, de l'eau, ou des sols.

Le Pôle eau et Assainissement a ainsi été en 2007 la première éco-industrie française à obtenir cette triple certification QSE sur l'ensemble de son périmètre et de ses activités.

Cette reconnaissance externe, délivrée par Afnor certification, participe à la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.



Pour les collectivités, cette triple certification est aussi un gage de transparence. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

Elle constitue également un outil fédérateur pour faire dialoguer différents acteurs dans le but de mettre en place des actions transverses sur des thématiques aussi larges que la réduction des impacts environnementaux (odeurs, devenir des boues, qualité des eaux de baignade,...) ou la préservation des ressources en eau.

De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain, par exemple dans les domaines suivants :

- La satisfaction du consommateur : traitement personnalisé, information permanente, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs,
- Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper : surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets, ...
- Une gestion durable de l'eau : préservation de la ressource en eau, respect des équilibres naturels, lutte contre les fuites du réseau, réutilisation des eaux usées épurées, communication grand public, liens avec les établissements scolaires,
- Un développement durable des territoires autour d'outils fédérateurs : partenariats sur les démarches de développement durable / Agenda 21 des collectivités, réduction des émissions de gaz à effet de serre, protection du littoral et développement touristique, contribution à la formation d'apprentis à nos métiers avec possibilité d'embauche, ...

15.6 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

SERVICE D'EAU POTABLE

Contrôle sanitaire

Arrêté du 21 janvier 2010

(JO 07/03/2010)

Modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique

L'arrêté du 11 janvier 2007 fixant les modalités du contrôle sanitaire a été révisé, pour répondre aux objectifs fixés par la directive cadre européenne Eau de 2000, en matière de programme de surveillance.

Ainsi, pour tous les points de captage d'eau superficielle fournissant plus de 100 m³ par jour pour l'alimentation en eau potable, ce contrôle est renforcé en termes de fréquences pour certains paramètres déjà recherchés et complété en termes de nombre total de paramètres suivis, intégrant notamment la recherche de nouvelles substances dangereuses.

Circulaire du 26 février 2010

(BO Santé 15/05/2010)

Circulaire n°DGS/EA4/2010/76 du 26 février 2010 relative à la mise en œuvre du contrôle additionnel prévu par la directive 2000/60/CE, pour les captages d'eau de surface fournissant en moyenne plus de 100m³/j pour l'alimentation en eau potable.

Arrêté du 27 juillet 2010

(JO 01/09/2010)

Fixant la liste des laboratoires agréés par le ministère de la santé pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux

Rendement de réseau

Loi du 12 juillet 2010

(JO 13/07/2010)

Portant Engagement national pour l'environnement (Grenelle II)

Article 161

Le service d'eau potable doit réaliser d'ici fin 2013 un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable donnant lieu éventuellement à l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux d'amélioration des réseaux lorsque le taux de perte en eau apparaît supérieure à un seuil fixé par décret (à paraître en 2011), en fonction des caractéristiques techniques du service.

Un dispositif d'incitation financière est institué par une majoration de la redevance alimentation en eau potable de l'agence de l'eau. Le doublement de la redevance débute l'année suivant le constat de la non mise en œuvre du plan d'action aux dates prévues et prend fin lorsque les actions prévues sont mises en œuvre ou que le taux de pertes en réseau s'avère inférieur au taux fixé par décret.

Périmètre et Aire d'alimentation de captage

Loi du 12 juillet 2010

(JO 13/07/2010)

Portant Engagement national pour l'Environnement (Grenelle II)

Art 164

Le département ou un syndicat mixte peut désormais à la demande du service bénéficiaire du captage, assurer la réalisation des mesures nécessaires à l'institution des périmètres de protection.

Art 107

Dans le cas d'une atteinte à la qualité des eaux conduisant ou pouvant conduire au non-respect des normes de potabilité, est créée la possibilité de délimiter tout ou partie de certaines des aires d'alimentation de captages d'eau potable, pour y limiter, dans un délai de trois ans, l'usage agricole des terres à une implantation de prairies permanentes extensives ou de cultures ligneuses sans intrants ou, à défaut, y soumettre le maintien d'autres cultures au respect de conditions limitant ou interdisant l'utilisation d'intrants de synthèse.

Les conditions seront précisées par décret à paraître en 2011.

Circulaire du 12 novembre 2010

(MEDDTL n°2010-23 du 25 décembre 2010)

relative à l'organisation et la pratique du contrôle par les services et établissements chargés de mission de police de l'eau et de la nature

Une feuille de route est fixée aux polices de l'eau et de la nature pour renforcer la coordination entre services et prioriser les actions.

2 objectifs concernent les prélèvements d'eau et les périmètres et aires d'alimentation de captage.

Ainsi, 1 % des points de prélèvement déclarés ou autorisés dans les secteurs à enjeu sur le plan de la quantité de la ressource seront à contrôler.

De même il est demandé à la DDT(M) d'assurer le contrôle des dispositifs de protection des captages utilisés pour la production d'eau potable avec une priorité pour les captages à enjeu, notamment « Grenelle », en lien avec l'agence régionale de santé (ARS) pour proposer l'inspection des prescriptions relatives aux pratiques agricoles.

Délégation de service public

Loi du 12 juillet 2010

(JO 13/07/2010)

Portant Engagement national pour l'environnement (Grenelle II)

Remise de document à l'échéance du contrat de DSP (Art 163)

Au moins six mois avant l'échéance du contrat, le délégataire doit remettre le fichier des abonnés, constitué des données à caractère personnel pour la facturation de l'eau et de l'assainissement, ainsi que les caractéristiques des compteurs et les plans des réseaux mis à jour.

Les modalités d'application de cette obligation (notamment les modalités de transmission des données à caractère personnel au délégant, de traitement et de conservation de ces données par celui-ci, et de transmission de ces données au service chargé de la facturation) seront définies par un décret à paraître en 2011.

Avenant concessif (Art 85)

Une nouvelle possibilité d'avenant concessif est prévue afin de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables dans le cadre du service.

Ainsi il peut être recouru à l'article L 1411-2b du CGCT lorsque des Investissements matériels non prévus au contrat initial, modifient l'économie du contrat et entraînent une augmentation de prix manifestement excessive, si ces investissements sont rendus nécessaires par l'utilisation nouvelle ou accrue d'énergies renouvelables ou de récupération, si la durée de la convention restant à courir avant le terme de la prolongation est supérieure à trois ans ;

Arrêté du 26 juillet 2010

(JO 24/08/2010)

Approuvant le Schéma national des données sur l'eau

L'Office nationale de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) a dans ses missions de réaliser un système d'information. Il recueille pour ce faire les données et indicateurs relatifs à l'eau, aux milieux aquatiques et à leurs usages ainsi qu'aux services publics de distribution d'eau et d'assainissement (art D 231-12-2 CEnvt).

La mise en œuvre de la directive sur l'eau impose à la France de se doter d'un système d'information sur l'eau fiable, complet avec des données cohérentes et harmonisées, et ensuite mises à disposition. Désormais, le schéma national des données sur l'eau, piloté par l'ONEMA, va faciliter cette priorité en organisant le travail de la communauté des acteurs de l'eau et en donnant une véritable feuille de route pour les années à venir.

Redevance d'occupation du domaine public

Décret no 2010-1703 du 30 décembre 2010

(JO du 31/12/2010)

relatif aux redevances dues à l'Etat en raison de l'occupation de son domaine public par des ouvrages des services d'eau et d'assainissement

La loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques a modifié l'article L. 2125-2 du Code général de la propriété des personnes publiques pour prévoir que le régime des redevances dues par les services d'eau potable et d'assainissement des collectivités locales et de leurs groupements pour l'occupation du domaine public de l'Etat serait fixé par décret : le décret institue ainsi un plafond pour le montant de ces redevances, identique au plafond applicable aux redevances perçues par les collectivités locales pour le même motif, en application du code général des collectivités territoriales. (cf Décret 2009-1683 du 30 décembre 2009)

Intercommunalité

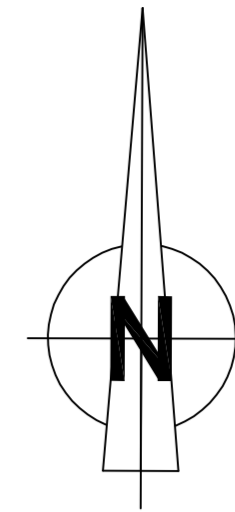
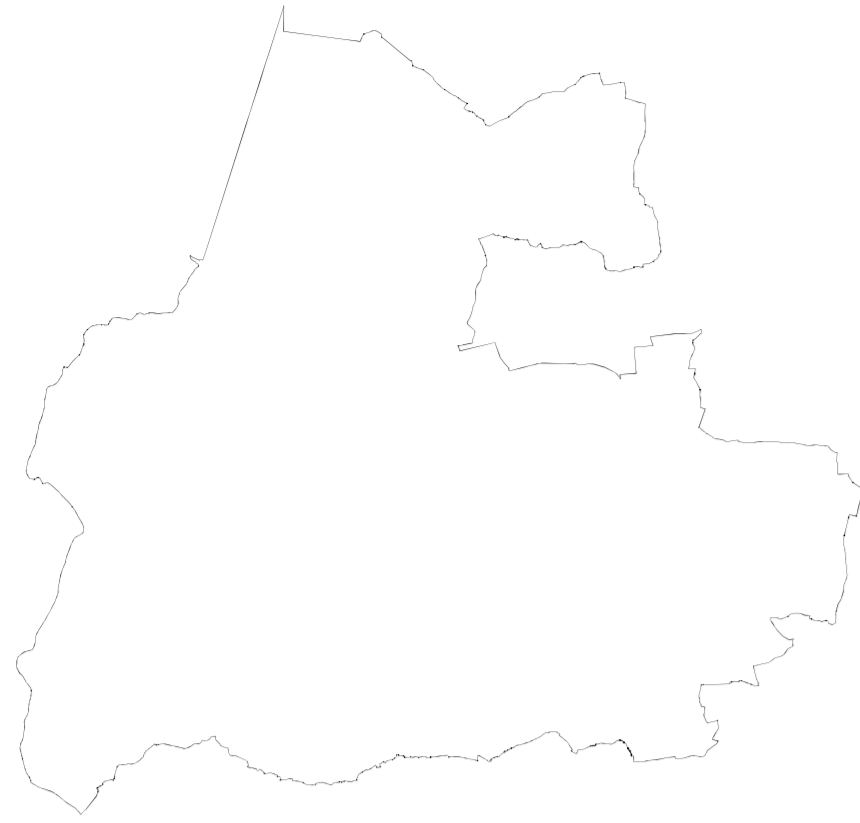
Loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales Et sa circulaire d'application du 27 décembre 2010

Dans chaque département les préfets sont chargés d'élaborer au plus tard au 31 décembre 2011 un schéma de coopération intercommunal qui vise le triple objectif suivant :

- La couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales
- La rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre
- La réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes et notamment la disparition des syndicats devenus obsolètes

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°5a) Annexes sanitaires
Réseau d'eau potable
Dossier d'approbation



Vu pour être annexé à
la délibération du : 28 mars 2013
Le Maire,

Code: U694	Mars 2013	Echelle: 1/10000 ^e	
PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration du POS			Le 25 mars 1991
Elaboration du PLU	Le 26 mars 2009	Le 19 décembre 2011	Le 28 mars 2013

Responsables du dossier:
Directeur d'études: J.L.E. MANOZ
Chargé études:
 Dessinateur infographe:



Paysages de l'Ouest
Immeuble Le Maréchal II
2 rue de l'École
BP 30601 - 44206 Nantes
Tél: 02 40 76 58 58 Fax: 02 40 76 51 23
Email: paysages.de.louest@wanadoo.fr